FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

Année 1903 — THÈSE — N°

POUR

LE DOCTORAT EN MÉDECINE

Présentée et soutenue le jeudi 10 décembre 1903, à 1 heure

PAR

Jean BARRIER

Ancien externe des hôpitaux de Paris
Médaille de bronze de l'Assistance Publique

L'opothérapie des Anciens

Etude historique des préparations thérapeutiques tirées du règne animal

« *Omne simile a similibus confirmatur* »
Jérôme CARDAN (1566)

Président : M. BROUARDEL, *professeur*
Juges : MM. CORNIL et GILBERT, *professeurs*
THOINOT, *agrégé.*

Le candidat répondra aux questions qui lui seront faites sur les diverses parties de l'enseignement médical.

PARIS
IMPRIMERIE DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE
H. JOUVE
15, rue Racine, 15

1903

36829

FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

Doyen	M. DEBOVE.
Professeurs	MM.
Anatomie	P. POIRIER
Physiologie	Ch. RICHET.
Physique médicale	GARIEL.
Chimie organique et Chimie minérale	GAUTIER.
Histoire naturelle médicale	BLANCHARD
Pathologie et thérapeutique générales	BOUCHARD
Pathologie médicale	HUTINEL. / BRISSAUD.
Pathologie chirurgicale	LANNELONGUE
Anatomie pathologique	CORNIL.
Histologie	MATHIAS DUVAL
Opérations et appareils	BERGER.
Pharmacologie et matière médicale	POUCHET.
Thérapeutique	GILBERT.
Hygiène	PROUST.
Médecine légale	BROUARDEL
Histoire de la médecine et de la chirurgie	DEJERINE.
Pathologie expérimentale et comparée	CHANTEMESSE.
Clinique médicale	HAYEM. / DIEULAFOY. / DEBOVE. / LANDOUZY.
Maladie des enfants	GRANCHER.
Clinique de pathologie mentale et des maladies de l'encéphale	JOFFROY.
Clinique des maladies cutanées et sypilitiques	GAUCHER.
Clinique des maladies du système nerveux	RAYMOND
Clinique chirurgicale	TERRIER. / DUPLAY. / LE DENTU. / TILLAUX.
Clinique ophtalmologique	DE LAPERSONNE.
Clinique des maladies des voies urinaires	GUYON.
Clinique d'accouchements	BUDIN. / PINARD.
Clinique gynécologique	POZZI.
Clinique chirurgicale infantile	KIRMISSON.

Agrégés en exercice.

MM.

ACHARD	FAURE	LEGUEU	TEISSIER
AUVRAY	GILLES DE LA TOURETTE	LEPAGE	THIERY
BESANÇON	GOSSET	MARION	THIROLOIX
BONNAIRE	GOUGET	MAUCLAIRE	THOINOT
BROCA (Aug.).	GUIART	MERY	VAQUEZ
BROCA (André)	HARTMANN	POTOCKI	WALLICH
CHASSEVANT	JEANSELME	REMY	WALTHER
CUNEO	LANGLOIS	RENON	WIDAL
DEMELIN	LAUNOIS	RICHAUD	WURTZ
DESGREZ	LEGRY	RIEFFEL (chef des travaux anat.)	
DUPRE			

Par délibération en date du 9 décembre 1798, l'Ecole a arrêté que les opinions émises dans les dissertations qui lui seront présentées doivent être considérées comme propres à leurs auteurs, et qu'elle n'entend leur donner aucune approbation ni improbation.

THÈSE

POUR

LE DOCTORAT EN MÉDECINE

FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

Année 1903 — THÈSE — N° —

POUR

LE DOCTORAT EN MÉDECINE

Présentée et soutenue le jeudi 10 décembre 1903, à 1 heure

PAR

Jean BARRIER

Ancien externe des hôpitaux de Paris
Médaille de bronze de l'Assistance Publique

L'opothérapie des Anciens

Etude historique des préparations thérapeutiques tirées du règne animal

« *Omne simile a similibus confirmatur* »
Jérôme CARDAN (1566)

Président : M. BROUARDEL, *professeur*
Juges : MM. CORNIL et GILBERT, *professeurs*
THOINOT, *agrégé.*

Le candidat répondra aux questions qui lui seront faites sur les diverses parties de l'enseignement médical.

PARIS
IMPRIMERIE DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE
H. JOUVE
15, rue Racine, 15

1903

FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

Doyen	M. DEBOVE.
Professeurs	MM.
Anatomie	P. POIRIER
Physiologie	Ch. RICHET.
Physique médicale	GARIEL.
Chimie organique et Chimie minérale	GAUTIER.
Histoire naturelle médicale	BLANCHARD
Pathologie et thérapeutique générales	BOUCHARD
Pathologie médicale	HUTINEL. / BRISSAUD.
Pathologie chirurgicale	LANNELONGUE
Anatomie pathologique	CORNIL.
Histologie	MATHIAS DUVAL
Opérations et appareils	BERGER.
Pharmacologie et matière médicale	POUCHET.
Thérapeutique	GILBERT.
Hygiène	PROUST.
Médecine légale	BROUARDEL
Histoire de la médecine et de la chirurgie	DEJERINE.
Pathologie expérimentale et comparée	CHANTEMESSE.
Clinique médicale	HAYEM. / DIEULAFOY. / DEBOVE. / LANDOUZY.
Maladie des enfants	GRANCHER.
Clinique de pathologie mentale et des maladies de l'encéphale	JOFFROY.
Clinique des maladies cutanées et sypilitiques	GAUCHER.
Clinique des maladies du système nerveux	RAYMOND / TERRIER.
Clinique chirurgicale	DUPLAY. / LE DENTU. / TILLAUX.
Clinique ophtalmologique	De Lapersonne.
Clinique des maladies des voies urinaires	GUYON.
Clinique d'accouchements	BUDIN. / PINARD.
Clinique gynécologique	POZZI.
Clinique chirurgicale infantile	KIRMISSON.

Agrégés en exercice.

MM.			
ACHARD	FAURE	LEGUEU	TEISSIER
AUVRAY	GILLES DE LA TOURETTE	LEPAGE	THIERY
BESANÇON	GOSSET	MARION	THIROLOIX
BONNAIRE	GOUGET	MAUCLAIRE	THOINOT
BROCA (Aug.).	GUIART	MERY	VAQUEZ
BROCA (André)	HARTMANN	POTOCKI	WALLICH
CHASSEVANT	JEANSELME	REMY	WALTHER
CUNEO	LANGLOIS	RENON	WIDAL
DEMELIN	LAUNOIS	RICHAUD	WURTZ
DESGREZ	LEGRY	RIEFFEL (chef des travaux anat.)	
DUPRE			

Par délibération en date du 9 décembre 1798, l'Ecole a arrêté que les opinions émises dans les dissertations qui lui seront présentées doivent être considérées comme propres à leurs auteurs, et qu'elle n'entend leur donner aucune approbation ni improbation.

A MON PÈRE

A MA MÈRE

A MA SŒUR

A MON PRÉSIDENT DE THÈSE

MONSIEUR LE PROFESSEUR BROUARDEL

Doyen honoraire de la Faculté de Médecine de Paris

Membre de l'Institut

Grand officier de la Légion d'Honneur.

A NOS MAITRES

A la veille de quitter les bancs de la Faculté de Médecine de Paris, nous sentons s'imposer à nous un devoir que nous tenons à remplir tout d'abord, celui de remercier, du fond du cœur, tous les maîtres éminents que nous avons suivis, et à qui nous devons toutes nos connaissances médicales.

Merci à M. le professeur Brouardel qui a bien voulu nous faire le très grand honneur d'accepter la présidence de cette thèse. Nous avons reçu de lui, dans ses conférences de médecine légale, si pratiques, si intéressantes, un enseignement qui trouvera souvent son application dans les difficultés quotidiennes de notre profession.

Merci à nos Maîtres des hôpitaux.

A MM. les docteurs Reclus, Merklen et Barth (1898) chez qui, bénévole ou stagiaire, nous avons fait, doctement guidé, nos premiers pas dans l'étude de la chirurgie et de la médecine.

A M. le docteur Sevestre (1899, 1er semestre) qui, durant notre première année d'externat, nous initia

à la médecine infantile ; nous n'oublierons jamais son extrême bienveillance pour ses élèves.

A M. le docteur Brocq (1899, 2e semestre) qui sut nous intéresser vivement à l'étude de la dermatologie, par ses leçons si claires et si précises.

A M. le professeur Poirier (1900) avec qui, dans son riche service de l'hôpital Tenon, nous passâmes une année fructueuse pour notre instruction chirurgicale.

A M. le docteur Le Gendre (1901) dont les leçons de clinique et les conférences de pratique médicale resteront gravées dans notre mémoire.

Nous lui devons une place toute spéciale dans notre reconnaissance, pour les soins et les conseils qu'il nous prodigua dans une heure de maladie et de découragement.

A M. le docteur Boissard (1901) qui, à la Maternité de Tenon, nous apprit l'art difficile de l'obstétrique.

A M. le docteur Œttinger (1902). Nous garderons le meilleur souvenir de l'année passée sous sa direction, à l'hôpital Broussais ; nous lui devons notre perfectionnement dans la clinique médicale.

A M. le professeur Roger (1903). Il nous fit bénéficier, dans notre dernier service d'externat, à l'hôpital de la Porte d'Aubervilliers, de sa très vaste et très profonde érudition et de sa très riche expérience, sur ce qui regarde les maladies contagieuses.

A chacun d'eux, nous devrons une part des heureux

résultats que nous pourrons obtenir dans notre carrière prochaine.

A tous, encore une fois, et bien sincèrement, un respectueux merci.

L'opothérapie des anciens

Etude historique des préparations thérapeutiques tirées du règne animal.

« *Omne simile a similibus confirmatur* ».
Jérôme Cardan (1566).

INTRODUCTION

Quand l'idée nous est venue de traiter la question qui va faire l'objet de notre thèse, nous ne pensions pas trouver une telle abondance de documents.

Le règne animal tient encore actuellement, malgré les recherches nombreuses de Brown-Séquard et de ceux qui l'ont suivi, une bien petite place dans les traités de thérapeutique. Les anciens, au contraire, puisaient avec une ardeur égale, dans les règnes végétal et animal, les éléments de leurs drogues. L'opothérapie, ou l'organothérapie, car, malgré leur étymologie distincte, nous emploierons indifféremment ces deux termes, était chez eux d'un usage très fréquent

et très étendu. Nous trouverons citées dans leurs ouvrages les parties les plus diverses de tous les animaux.

Et, par endroits, la multiplicité même des matériaux nous a forcé de nous limiter presque à une simple nomenclature.

Nous avons été aussi obligé à certaines redites ; car il est des préparations organiques, que les générations successives de thérapeutes se sont passées les unes aux autres, sans changements notables.

L'intérêt en souffrira sans doute. Qu'on veuille bien pourtant ne pas nous tenir rigueur de ces deux défauts que nous n'avons pu trouver le moyen d'éviter.

Pour empêcher une confusion, que pourrait faire naître dans l'esprit du lecteur, le titre que nous avons adopté, nous devons déclarer que par « anciens », nous entendons tous les auteurs ayant précédé Brown-Séquard. Avec lui, en effet, une nouvelle ère s'est ouverte pour l'opothérapie.

Nous avons cru devoir ajouter un sous-titre élargissant un peu notre cadre ; car si, au cours de ce travail, nous allons étudier tout particulièrement la médication par les organes, nous y indiquerons pourtant certaines préparations thérapeutiques pour les usages interne ou externe, tirées également du règne animal, mais qu'on ne peut faire rentrer dans la véritable organothérapie. C'est, en réalité, toute la zoothérapie ancienne que nous allons passer en revue.

Une division en cinq chapitres nous a paru nécessaire pour rendre plus facile la lecture de notre thèse.

Le premier sera consacré à la période gréco-latine de l'histoire de la médecine, depuis les temps fabuleux, jusqu'à la chute de l'Empire romain.

Le second comprendra toute l'époque du moyen âge, où nous verrons l'influence des Arabes, héritiers de la science médicale des Grecs et des Latins, régner sur l'Ecole de Salerne et sur les autres Ecoles médicales du temps.

Le troisième, le quatrième et le cinquième traiteront de l'histoire des seizième, dix-septième et dix-huitième siècles, où les documents plus nombreux et plus faciles à lire, nous ont permis une étude plus détaillée.

Peut-être, le présent travail intéressera-t-il médiocrement beaucoup de nos lecteurs ; du moins, nous aura-t-il procuré à nous-même un plaisir véritable, en nous offrant l'occasion de fréquenter un moment nos vieux Maîtres de la Médecine.

CHAPITRE I

Période Gréco-Latine.

---

§ I. — Les Grecs.

Dans l'antique Grèce, des temples s'élevaient, consacrés à Esculape. Construits ordinairement sur une colline, entourés d'un bois sacré, ils abritaient les prêtres du dieu, les Asclépiades, qui étaient les médecins de ces époques lointaines. Les malades venaient les y consulter et y passaient souvent la nuit; parfois même, ils y restaient tout le temps de leur cure, laquelle consistait surtout dans un régime diététique et des pratiques religieuses.

Pourtant, il semble que déjà une certaine organothérapie était quelquefois prescrite dans ces temples.

A un phtisique, par exemple, il y fut ordonné de boire du sang de taureau et de manger de la viande d'âne.

La chair des serpents y était un remède souvent usité. Etait-ce parce que ce reptile, emblème de la prudence, était consacré au dieu de la médecine ?

Homère (900 avant J.-C.) raconte dans l'*Iliade* que Chiron le Centaure, pour fortifier Achille, lui donnait à manger de la moelle de lion.

Hérodote (400 ans avant J.-C.) rapporte l'histoire d'un roi d'Egypte, Phéron, qui fut guéri de sa cécité, au moyen d'urine.

Mais, à cette époque, la médecine était sortie de la phase sacerdotale ; les prêtres n'avaient plus le monopole de cette science.

Quatre grandes Ecoles médicales s'étaient fondées : celles de Cnide, de Croton, de Cyrène et la célèbre Ecole de Cos, illustrée par Hippocrate.

Hippocrate employait peu les organes animaux. Il leur préférait la médication par les simples. Cependant l'on trouve dans les recueils hippocratiques (460 avant J.-C.) plusieurs substances tirées du règne animal, et qu'on employait en thérapeutique : l'âne et sa fiente, l'arrière-faix de femme, le castoreum, la graisse et la fiente de chèvre, le fiel de bœuf, le serpent, le poumon de veau marin, etc. Le fiel de taureau, en suppositoire avec du miel, donnait, paraît-il, de beaux résultats, contre l'engorgement intestinal. Comme diurétique, rien n'était meilleur que quatre cantharides privées de leurs pattes et de leurs ailes, qu'on mettait en poudre et qu'on buvait dans du vin miellé.

L'Ecole d'Alexandrie, dont on peut faire remonter l'histoire à l'époque de la fondation de sa célèbre bibliothèque (320 avant J.-C.), emploie largement la thérapeutique organique.

Et pourtant, un de ses premiers maîtres, Erasistrate (305 à 280 avant J.-C.), le chef de l'école méthodiste, blâme les médecins qui droguent trop leurs malades. Il met en première ligne l'hygiène et le régime. Nous le voyons employer le castoreum.

Sérapion (290-260 avant J.-C.), son successeur, recommande, au dire de Cœlius Aurelianus, contre l'épilepsie, le castoreum, la cervelle de chameau. Il préconise encore l'estomac de veau marin, le cœur de lièvre, les testicules de sanglier, le sang de tortue, les excréments de crocodile.

Nicander de Colophon (150-120 avant J.-C.) écrivit deux poèmes, les *Thériaques* et les *Alexipharmaques*. Il y cite un grand nombre de remèdes tirés des règnes animal et végétal. Il y vante, contre l'empoisonnement par les cantharides, la cervelle de porc ou d'agneau délayée dans une décoction de graine de lin.

Miletus, dans les ophtalmies, frottait l'œil malade avec du fiel humain. Cela ne rappelle-t-il pas le récit biblique de Tobie guéri de sa cécité, au moyen d'un fiel de poisson ?

Théophraste (280 avant J.-C.) recommande contre l'épilepsie de manger la peau d'un certain lézard.

§ II. — Les Latins.

Dans le premier siècle avant Jésus-Christ, la science médicale, de l'Ecole d'Alexandrie fut apportée à Rome

par un de ses élèves, Asclépiade de Bithynie, médecin et ami de Cicéron.

C'est donc maintenant chez des auteurs latins que nous allons rechercher nos documents.

Citons en commençant ce fait de Musa, un affranchi d'Auguste, qui apporte de la Grèce à Rome l'usage de la vipère, en particulier dans le traitement des ulcères.

Celse (40 avant J.-C.) médecin romain, emploie un grand nombre d'organes. Suivons-le pas à pas dans son ouvrage *De re medica*.

Dans le livre III, au chapitre XXIII, il préconise le castoreum contre l'épilepsie ; il dit aussi que certains se sont délivrés de cette maladie, en buvant chaud le sang d'un gladiateur qu'on vient d'égorger.

Au livre IV, chapitre IV, il recommande contre l'angine d'oindre le palais et la gorge, avec du fiel de taureau. On éviterait toute une année les maux de gorge en mangeant un petit d'hirondelle. On pourrait en tout cas s'en guérir en prenant, mêlé à de l'eau miellée, ce même oiseau conservé dans du sel et broyé. Dans l'asthme, il donne le foie de renard desséché, ou bien le poumon de cet animal, frais ou rôti. Au chapitre VIII, il recommande le foie de pigeon frais, qu'on doit manger cru. Dans le chapitre IX, la rate de bœuf est préconisée contre le gonflement de cet organe.

Dans le livre V, le chapitre VI parle de la pâte d'escargots pilés avec leurs coquilles, comme d'un médicament cicatrisant ; du fiel de taureau, comme

d'un remède légèrement corrosif. Dans le chapitre XXI, Celse recommande, comme emménagogue, l'application locale d'une pâte faite avec une certaine cucurbitacée, écrasée et mélangée avec du lait de femme. Au chapitre XXVIII, il raconte que des personnes se seraient guéries de glandes cervicales, en mangeant un serpent. Il dit aussi, et nous retrouvons encore aujourd'hui cette pratique dans le peuple, qu'on peut guérir une dartre en la frictionnant chaque matin à jeun avec de la salive.

Au livre VI, chapitre VI, nous lisons que le jus qui s'écoule d'un foie de bouc, quand on le fait rôtir, est souverain en friction contre les maux d'yeux surtout quand, après cela, on mange ce foie.

Sous le règne de Néron, Xénocrate d'Aphrodisie employait une médication bizarre et compliquée, se servant par exemple de sang de chauve-souris, vantant les intestins de l'hippopotame et de l'éléphant, la chair du basilic, la cervelle et le foie de l'homme, l'urine et les matières fécales. Galien lui reproche de croire à des vertus magiques que posséderaient le cérumen des oreilles ou le sang des règles.

Andromaque, médecin de Néron, inventa la thériaque. Il y faisait entrer de la chair de vipère et l'administrait comme contre-poison.

Cœlius Aurelianus n'emploie que fort peu l'organothérapie, il s'étonne même qu'elle ait une si grande vogue.

Il parle pourtant de fiel et de corne de cerf râpée.

Dioscoride d'Anazarbe (75 après J.-C.) publia sur

la matière médicale un ouvrage divisé en cinq livres. C'est le second qui traite de l'emploi thérapeutique des animaux.

Au chapitre II, le foie de hérisson desséché au soleil, et pris avec du vinaigre et du miel, est recommandé dans l'hydropisie, les convulsions, les maladies des reins.

Au chapitre XVIII, l'auteur indique l'emploi que l'on peut faire des organes du lièvre. Le cerveau en serait bon dans les tremblements ; et, en friction sur les gencives, il faciliterait la dentition des enfants.

La présure s'emploie contre la diarrhée, les rognons contre la gravelle.

Au chapitre XXXVII, il parle des poumons de divers animaux ; porc, agneau, ours, renard. Ce dernier, en particulier, est favorable contre l'oppression.

Le chapitre suivant traite des foies. Le foie de l'âne se donne aux épileptiques, le foie du loup aux hydropiques. Il faut frotter les yeux de ceux qui ont la vue faible avec le liquide s'écoulant pendant la cuisson d'un foie de chèvre. Le foie d'un chien enragé doit être mangé rôti, par ceux qui ont été mordus.

Dioscoride recommande, pour exciter au coït, les testicules de chien crus.

Il les administre, mélangés à une boisson, de deux façons différentes : frais et écrasés, ou bien desséchés et réduits en poudre.

Contre les douleurs d'estomac, cet auteur donne le gésier de poule séché et pulvérisé, ou encore, l'es-

tomac de lièvre ou de cheval.

Il ordonne aux hydropiques de boire leur propre urine, ou de l'urine de chèvre ; ce qui s'explique par l'action diurétique aujourd'hui bien connue de l'urée.

Une décoction d'arrière de bœuf est un bon remède contre les hémorroïdes.

Toutes ces pratiques d'opothérapie, nous allons les trouver réunies dans l'ouvrage d'un auteur contemporain de Dioscoride, Pline, dont le grand traité d'histoire naturelle est une vaste encyclopédie, renfermant toutes les connaissances de l'époque. Avec lui, nous n'allons rien ignorer de l'application des remèdes animaux que, dans son livre XXVIII, il appelle des remèdes vivants.

Les testicules étaient souvent usités comme aphrodisiaques. On employait crus ceux du lièvre ; séchés et pulvérisés, ceux du cerf ou du cheval. Ceux de l'âne étaient également bons ; mais Pline insiste sur la plus grande vertu du testicule droit. On donnait aussi dans l'épilepsie les testicules de porc broyés dans du lait. Les ovaires n'étaient pas moins appréciés, et si les parties sexuelles de l'hyène mâle étaient aphrodisiaques pour l'homme, celles de l'hyène femelle ou de la hase l'étaient également pour la femme.

Le poumon de renard, pris dans du vin rouge, était un excellent remède dans l'emphysème et l'asthme. Contre la toux, il fallait prendre tous les jours en looch, le poumon et le palais de cerf, séchés

dans du fumier et écrasés avec du miel ; on pouvait encore boire pendant trente jours du vin blanc, où l'on mettait du poumon de lièvre, conservé dans le sel et trois parties d'encens. Le poumon de vautour s'administrait dans les hémoptysies ; pour le préparer on le brûlait sur un feu de sarments et on le mêlait à la moitié de son poids de fleurs de grenade et autant de coing et de lis.

La médication cérébrale est également indiquée. Le cerveau humain écrasé dans du vinaigre guérit l'épilepsie. On administre aussi, à la dose d'une demi-once par jour, la cervelle de chameau ou d'âne. La cervelle du coq est présentée comme un antidote des venins des serpents. La moelle épinière du porc est aphrodisiaque.

Les reins de lièvre à manger crus sont recommandés contre les douleurs rénales ; ceux de l'âne sont bons dans l'incontinence d'urine. La vessie de sanglier est excellente dans les cas de dysurie.

Dans les accidents paludéens, on emploie la médication hépatique et splénique. On donne des foies de lion ou d'hyène, d'âne ou de loup, séchés et pris dans du vin additionné de miel. Le foie de l'éléphant est antiépileptique.

Le cœur d'hyène se donne dans les palpitations cardiaques. Le sang est d'un emploi fréquent. Pline rapporte que les Romains buvaient, tout chaud au sortir de la veine, le sang des gladiateurs blessés. [illegible] sang encore chaud d'un chevreau se boit avec [illegible]antage dans les hémoptysies et peut arrêter la

perte de sang. Le sang de l'éléphant, du mâle surtout, est employé contre le gonflement des articulations ; celui du bouc, dans les douleurs hépatiques ; celui du cerf, contre la diarrhée ; et celui de la chèvre, contre la constipation. Le sang des mouches en friction peut arrêter la chute des cheveux.

Pline cite l'estomac de la perdrix qui, pris dans du vin, apaise les coliques intestinales.

Non contents d'employer les organes eux-mêmes, les médecins d'alors se servaient encore des sécrétions. Pline nous dit, par exemple, que le sperme guérit les piqûres venimeuses, comme du reste le cérumen ; le sperme serait lui aussi aphrodisiaque ; le lait de femme est favorable dans les maladies d'estomac ; le fiel de chameau est bon contre l'épilepsie ; celui du lion, contre la faiblesse de la vue ; la salive à jeun guérit les dartres et autres éruptions cutanées. Et maintenant, voici le tour des excrétions. L'urine s'emploie contre les affections des yeux ; les excréments du bouc ou ceux du chameau, réduits en cendres, sont utiles contre la dyssenterie.

Pline rapporte d'autres pratiques ; celle de prendre, le soir, dans du vin, des crottes de lièvre pulvérisées pour éviter la toux nocturne ; celle de boire, contre l'asthme, des cloportes délayés dans du miel attique. Dans les maux d'estomac, on se trouve bien de la pâte d'escargots, qui est aussi un bon remède contre les hémoptysies.

Après tous ces détails, nous ne pouvons découvrir

que peu de choses nouvelles dans les auteurs qui vont suivre ; aussi passerons-nous rapidement.

Scribonius Largus (connu par Marcellus Empiricus) emploie contre l'asthme le poumon de cerf.

Arétée, le Cappadocien (fin du 1er siècle après J.-C.), l'inventeur du vésicatoire cantharidien, emploie les médications orchitique, hépatique, cérébrale, etc. Une chose intéressante est sa méthode de nourrir les animaux dont il se sert, avec des plantes appropriées au but qu'il se propose. Pour la goutte, par exemple, la chèvre qu'il emploie est nourrie à satiété avec des iris ; puis il la tue et fait aussitôt plonger les pieds de son malade dans les entrailles de l'animal.

Galien, né à Pergame, en l'année 131, sous le règne de l'empereur Adrien, mort en 200, employait la rate de bœuf dans le gonflement splénique des fièvres paludéennes, le foie de loup dans l'ictère.

Oribase, celui qu'on a dénommé le singe de Galien, était médecin de l'empereur Julien. Il résuma l'œuvre galénique et a été traduit par Daremberg. On le voit employer encore les testicules de renard comme aphrodisiaques sans danger ; le foie de loup, dans les affections hépatiques. Remarquons à ce sujet, l'excipient différent suivant que le patient est fébrile ou non ; dans ce dernier cas, il donne une drachme de foie dans un vin sucré ; dans le premier, il préfère l'administrer dans de l'eau ou du suc de chicorée. Le suint des brebis hâte la maturation des abcès.

Rufus d'Ephèse, qui vivait sous Trajan, recom-

mande, comme Arétée, de préparer l'animal avant de l'employer en thérapeutique.

Il se sert du sang d'un bouc dans la lithiase rénale. L'on doit choisir un bouc d'environ quatre ans, et le nourrir de fenouil et d'autres plantes du même genre, avant de le tuer.

Marcellus Empiricus, maître des offices de Théodose I (380 après J.-C.) emploie aussi les testicules, poumons, moelles épinières, rates, reins et vessies.

Alexandre de Tralles (Ve siècle) vante les testicules de coq contre l'épilepsie.

Aétius d'Antioche (fin du Ve siècle) dit que là où est le mal, là est le remède. Il emploie les testicules, les poumons, le sang. Il recommande d'écraser le scorpion sur la piqûre qu'il vient de faire, de manger la chair de la vipère qui vient de mordre.

Paul d'Egine (fin du VIe siècle) regarde le testicule comme un tonique. Il ordonne, contre l'oppression, le poumon de renard ; contre l'apoplexie, la cervelle de chameau.

Nous terminons ici la période gréco-latine de l'histoire de l'opothérapie.

Depuis déjà le cinquième siècle, sous les attaques multipliées des Barbares, l'Empire d'Occident, commençait à se démembrer. Rome prise, en 410, par les Visigoths, prise de nouveau, en 455, par les Vandales, qui la pillèrent durant quatorze jours, allait cesser d'être le centre du monde. Il faut maintenant interroger l'histoire des Arabes, pour connaî-

tre les maîtres de la médecine du début du moyen âge, et voir de nouveau l'application de la thérapeutique organique.

CHAPITRE II

Période du moyen âge.

---

§ I. — Les Arabes.

Vers la fin du septième siècle, Théodocus et Théodumus, deux médecins grecs, vinrent s'établir dans l'Irak, pays de la Turquie d'Asie, faisant partie du califat de Bagdad, où régnait encore à cette époque la dynastie des Omniades. Ces deux médecins enseignèrent la science qu'ils apportaient de leur pays, et firent, parmi les Arabes, de nombreux disciples. Ceux-ci garderont cet enseignement, et quand la puissante dynastie des Abbassides aura détrôné les Omniades, à la faveur de la paix, ils le développeront et deviendront eux-mêmes des maîtres de la science médicale.

Haroun-al-Raschid (765-809), qui attira à lui et protégea les poètes et les savants les plus renommés de son temps, avait attaché à sa personne un méde-

cin très célèbre, Abou-Zakarin-Yalrich-ben-Nasouhia.

Plus connu sous le nom de Mésué l'Ancien, il va, pendant plusieurs siècles, être commenté, dans toutes les écoles médicales qui succèderont à celle de Bagdad. Au XII^e^ siècle, Joubert, et Zangmasterus, chancelier de l'Université de Montpellier, l'appelleront l'évangéliste des médecins.

En 1581, on publie à Venise une édition de ses œuvres : c'est là que nous puiserons les renseignements qui vont suivre sur sa pratique de l'opothérapie.

Les testicules ont une assez large place dans la thérapeutique ; on donne, comme aphrodisiaques, ceux du renard ou du bélier, frais et crus, ou desséchés : on peut encore en faire une décoction qu'on administre en lavement. Mésué les recommande aussi comme toniques.

La médication pulmonaire est prescrite aux emphysémateux et aux phtisiques. Les poumons d'animaux, dit-il, leur sont très utiles et principalement ceux du renard et du hérisson. On les prend, mêlés à une boisson, desséchés et réduits en poudre.

La substance nerveuse, cerveau et moelle, est usitée. Dans l'épilepsie, on emploie la cervelle des oiseaux. Celle-ci est également un aphrodisiaque très efficace, et Mésué donne des détails sur sa préparation : c'est en automne qu'on doit chasser les petits oiseaux : on leur enlève le cerveau, qu'on débarrasse de ses enveloppes, et qu'on met dans un vase bien

nettoyé. A dix cervelles, on ajoute un jaune d'œuf de poule vivant en compagnie d'un coq, et l'on met sur la cendre chaude le mélange qui se dessèche ; on n'a plus qu'à l'exposer quelque temps au soleil. La moelle épinière, se donne aussi comme aphrodisiaque ; elle peut combattre les maux de tête.

Les rognons du porc, et surtout ceux du cerf sont recommandés dans les néphrites. Le cerf fournit aussi sa vessie au thérapeute qui en use avec avantage dans les cas d'incontinence d'urine ; on la mêle pour l'absorber à du sel ou du miel.

Le foie de loup est favorable dans les maladies de cet organe ; la rate d'âne, dans les affections spléniques.

Mésué ne parle pas de l'emploi du cœur ; par contre, il prescrit le sang desséché aux anémiques et à ceux qui ont de fréquentes hémorrhagies ; dans les mêmes cas, il préconise la poudre de chair musculaire.

Rhazès né en 860, celui qui donne une bonne description de la variole, écrivit un ouvrage assez volumineux *Le Continent* qui est une véritable compilation. On y retrouve les pratiques opothérapiques de Mésué, sans aucune addition.

Albucasis (x^e^ siècle), qui fut plutôt un chirurgien, et qui savait déjà faire la ligature des artères, comme le reconnaît Ambroise Paré dans ses œuvres *Apologie et voyages*, continua la thérapeutique de Mésué.

Vers 1581, parut une traduction en latin de for-

mules arabes par Pierre Appon de Padoue et François de Piémont. On y lit à peu près ceci : Albucasis dit qu'on doit nourrir et fortifier le cerveau de l'homme avec des cervelles de coq ; le poumon, avec du poumon de renard ; l'estomac, avec du gésier de poule ; le foie et les reins, avec le foie et les rognons du cerf ; la vessie, avec la vessie de la belette. L'entretien et le rétablissement du fonctionnement d'un organe se fait par l'organe semblable ; car chaque corps et chaque portion du corps a sa propriété spéciale. Albucasis donne le cœur du porc dans les affections cardiaques ; mais cette médication ne convient pas à tous les cas.

Nous ne pouvons nous empêcher de citer en passant l'étrange moyen qu'employaient, au dire d'un auteur arabe de la même époque, Abul Kasem, certains médecins pour réunir les plaies d'intestins. Ils en rapprochaient les deux bords qu'ils faisaient mordre à la fois par de grosses fourmis. Coupant alors le corps de ces animaux, ils avaient réalisé d'une façon vraiment originale une sorte d'agrafes dont nous n'oserions pas garantir la solidité. Voilà des précurseurs que ne connaissait sans doute pas le Dr Paul Michel, quand il a imaginé ses agrafes intestinales.

Avicenne (980-1036), tout ensemble mathématicien et médecin, naquit à Bokhara. Outre les diverses préparations organiques préconisées déjà dans les œuvres de Dioscoride et de Galien, Avicenne indique plusieurs pratiques personnelles. Il recommande, comme galactagogues, les tétines de brebis

et de chèvres, cuites dans leur lait. Le sang desséché d'un bouc de quatre ans serait capable de dissoudre les calculs rénaux ; l'époque la plus convenable pour recueillir ce sang serait celle où le raisin commence à se dorer. Desséché au soleil, il peut se conserver, et il est administré, au moment des coliques néphrétiques, dans du vin doux ou dans une décoction de persil. Dans les affections articulaires, avec déformations et nodosités, Avicenne prétend se bien trouver de l'huile, dans laquelle on a fait bouillir un renard vivant ou mort. On retrouve la recette de cette huile de renard jusque dans les formulaires du dix-huitième siècle.

Avenzoar (1072-1162), médecin arabe, attaché aux sultans almoravides, use, lui aussi, de tous ces remèdes. Il emploie les bézoards, concrétions pierreuses se formant dans l'estomac ou l'intestin de certains animaux, contre la jaunisse, surtout quand celle-ci succède à un empoisonnement. Dans l'ectropion, il arrache les cils et frictionne la paupière avec du sang de chauve-souris.

Ibn-el-Beithar, né en 1197, parle dans son traité de tous les médicaments tirés des animaux.

Averrhoès, médecin du XII^e^ siècle, né à Cordoue, cite les mêmes remèdes.

Tabéry, contre les épistaxis, fait appliquer sur les narines de la présure de lièvre, délayée dans de l'eau.

§ II. — L'Ecole de Salerne.

Déjà florissante au VIII^e^ siècle, cette Ecole atteignit son apogée, entre le X^e^ et le XIII^e^ siècle. Ses élèves préféraient, parmi les médicaments, ceux qu'ils tiraient des végétaux. Pourtant, ils ne dédaignèrent pas toujours les pratiques de l'opothérapie ; peut-être leur furent-elles transmises par les Juifs qui, d'Espagne où s'étaient installés les Almoravides, depuis 1055, venaient jusqu'en Italie faire leurs transactions.

Au XII^e^ siècle, nous voyons l'organothérapie enseignée par un des maîtres et doyens de cette Ecole, Nicolas Præpositus, dit le Salernitain, dans son ouvrage *Antidotarium* écrit suivant l'ordre alphabétique, et surtout dans son *Dispensarium ad aromaticos*.

Le chapitre XIII du second de ses ouvrages est rempli de formules organiques.

Le poumon de renard lavé, puis desséché, est toujours le remède souverain pour les dyspnéiques. Les cervelles d'oiseaux, aphrodisiaques et antiépileptiques, doivent être lavées, mêlées, comme le recommande Mésué, à des jaunes d'œufs, puis chauffées lentement et desséchées.

Dans les affections hépatiques, on employait le foie ; on pouvait se servir de la vésicule biliaire ou

seulement de son contenu. Les animaux dont on usait devaient être jeunes ; les plus recommandés étaient le bœuf, le bouc et le lièvre ; on pouvait utiliser le fiel de l'aigle ou du vautour. Comme Mésué encore, il préconise le sang desséché d'un bouc. Celui-ci, suivant le précepte d'Avicenne, aura quatre ans, on le nourrira pendant un mois, avant de le tuer, avec des plantes aromatiques, fenouil ou laurier. Arétée recommandait déjà cette préparation préalable de l'animal. En passant, citons la façon ingénieuse dont Cophon purgeait ses malades, en leur faisant boire le bouillon d'un poulet nourri pendant huit jours avec de l'ellébore. La chair musculaire est prescrite par le Salernitain, toujours disciple fidèle de Mésué. Il emploie chez les épileptiques, et aussi chez les anémiques, la chair du lion lavée dans du vin chaud, puis desséchée ; ou bien celle d'un lièvre qu'on a vidé et qu'on a fait ensuite sécher dans son entier. L'huile de renard, fabriquée selon la méthode d'Avicenne, se retrouve aussi dans ses formules.

Nicolas le Myrepse publia, vers l'année 1230, un livre célèbre pendant tout le moyen âge et même la Renaissance. Il était intitulé : *De compositione medicamentorum.* L'auteur y recommande la médication testiculaire, pulmonaire et l'ingestion de sang desséché.

Platéarius, à la même époque commente les œuvres du Salernitain. Comme lui, il vante le poumon de renard, les cervelles d'oiseaux « *quæ solent*

administrari in médicinis coïtus », le foie de loup. Dans les cas d'hémorrhagies, il préconise le sang du cerf ; dans l'épilepsie, outre les moelles de bœuf, de mouton, d'âne ou de cerf, il recommande la poudre de crâne humain. « *Pellicula interior stomachi gallinarum* » est favorable dans les maux d'estomac. Enfin il parle de l'os du cœur de cerf comme d'un remède utile contre les palpitations.

Les mêmes médicaments se retrouvent dans le *Thesaurus aromaticum* de Paulus Suardus.

§ III. — Les autres écoles

Montpellier, Paris, Padoue et Bologne.

Les Arabes, dont nous venons de voir l'influence sur l'école de Salerne, vont encore régner pendant de longues années, par leur enseignement, sur les écoles médicales qui vont se fonder de tous côtés.

Dès l'an 1000, la ville de Montpellier possède des écoles de médecine ; mais l'université n'y est fondée qu'en l'année 1239. Alors l'enseignement s'y organise. L'école se pose en rivale de Salerne, se disant l'héritière de la doctrine d'Hippocrate « *Olim Cos, nunc Montpelliensis Hippocrates* ». Et pourtant, dans ses cours, c'est encore un auteur traduit de l'Arabe que le professeur lit et commente en latin.

Henry de Mondeville, chirurgien de Philippe le

Bel, sortait de l'École de Montpellier. Il a laissé un livre de chirurgie que Nicaise a traduit. On y lit : « Les potions serviront plus aux chirurgiens pour l'apparence, que parce qu'elles sont vraiment nécessaires ; aussi sont-elles utiles surtout aux chirurgiens sans renommée pour leur défense, parce que le vulgaire ne croit pas en eux, s'ils ne donnent de potions ». Cet auteur sensé ennemi des drogues, et peu partisan de l'organothérapie, n'était guère de son époque. Il ne se montrait pas moins en avance sur son temps quand, précurseur de l'antisepsie, il recommandait le lavage des plaies à l'acool et au vin chaud aromatique, ce qui lui permettait d'en faire la suture immédiate et d'en réussir la réunion par première intention. Mais dans son dédain pour la médication organique, Henry de Mondeville marchait presque à l'encontre de l'enseignement de son école, comme va nous en convaincre la lecture d'un de ses contemporains, Guy de Chauliac, élève de la même université de Montpellier.

Guy de Chauliac, chirurgien du pape Clément VI qui résidait alors à Avignon, accepte tout entière la doctrine de ses maîtres. Dans sa *Grande chirurgie*, il recommande toutes les préparations organiques des Arabes ; testicules, substance nerveuse, poumon, foie. Comme Platéarius, il emploie l'os de cœur de cerf. Cet os, ou plutôt ce cartilage, entre dans la composition de l'électuaire thériacal qu'il imagina contre les épidémies de peste qui décimèrent Avignon en 1348 et 1370. Guy de Chauliac lui-même

fut atteint par la contagion, et attribua sa guérison à son fameux électuaire.

En même temps que l'Ecole de Montpellier, une autre école de médecine grandissait en France, celle de Paris.

Dès l'année 1250, les étudiants se pressaient nombreux aux cours d'un moine dominicain, Albert le Grand, si nombreux même, que le maître dut les réunir sur une place qui porte aujourd'hui son nom, la place Maubert. Médecin, naturaliste, philosophe, il laissa de nombreux traités. Deux surtout, nous intéressent : *Les secrets admirables de médecine avec la vertu et propriété des végétaux, animaux et minéraux* et *La vertu des animaux*. Partant de ce principe que tout être communique à toutes les choses auxquelles on l'unit ses propriétés et ses vertus naturelles il dit : « Quand on veut donner de l'amour, on cherche l'animal qui est le plus chaud, à l'heure à laquelle il est le plus vigoureux dans l'accouplement, parce que, pour lors, il a le plus de force au combat amoureux ; ensuite on prend de cet animal la partie la plus propre à l'amour ; par exemple les testicules et la matrice, et on les donne à celui où à celle qu'on veut mettre en amour ; à l'homme, les testicules ; à la femme, la matrice. Si donc un homme est peu puissant, il faut lui faire manger des testicules de porc séchés et réduits en poudre, puis mis dans du vin ; il se trouvera dès lors capable et propre à la génération. Pour faire concevoir la femme, il faut lui faire pren-

dre de la matrice de lièvre séchée et pulvérisée dans du vin, ou des testicules de lièvre ».

Au chapitre VII du livre XXII de *La vertu des animaux*, l'auteur cite un grand nombre de préparations organiques.

Aux dyspnéiques, il recommande, comme un remède de valeur, de prendre en potion dans du lait, du poumon de loup desséché, mis en poudre et mêlé à du poivre.

La cervelle du chameau, mélangée à une boisson acide, est prescrite dans l'épilepsie ; celle du lièvre diminue le tremblement, et est utile aux gens affaiblis par suite d'une mélancolie noire ; le cerveau du lion dissipe la folie.

Les reins du hérisson sont avantageux dans l'anurie.

Les foies du loup, du lion, de l'âne, de la brebis et même celui du vautour sont à donner dans toutes les maladies hépathiques.

Albert le Grand enseigne aussi de prescrire l'os de cœur de cerf dans les affections du cœur ; il se montre donc là le disciple de l'École de Salerne.

Jean de Gaddesden (début du XIVe siècle), dit que le cœur du rossignol peut rendre la mémoire à ceux qui l'ont perdue. Il recommande la graisse de grenouille pour faire tomber les dents cariées. D'après lui, les excréments du porc sont hémostatiques.

Bernard de Gordon (1365) dit au chapitre V du livre IV de son traité que le phtisique « doit manger et boire choses nettes et prendre en petite quantité

afin qu'il le puisse digérer, et doit user de coullons de renard et du polmon aussi, car ils y compètent merveilleusement ».

Le même auteur déclare aphrodisiaques les testicules du renard et les cervelles des oiseaux.

Jean de Cuba publie en 1491 un traité dont la traduction latine ne parut à Paris qu'en 1535, sous ce titre *Hortus sanitatis*.

On y trouve résumées toutes les pratiques d'opothérapie des Grecs et des Arabes. L'auteur passe en revue les usages divers auxquels on peut faire servir chaque partie du corps des animaux.

Le testicule du renard « *facit appetitum coïtus* » ; le poumon d'âne, desséché et réduit en poudre, est donné contre la toux ; celui du renard, contre la dyspnée ; la rate du bœuf, mêlée à du miel, contre les affections spléniques.

Braunsweig, chirurgien à Strasbourg, à la fin du XV^e^ siècle, indique le traitement suivant contre les plaies des armes à feu. Les considérant comme venimeuses, il donne à l'intérieur la thériaque, et, dans la plaie même, enfonce un fragment de lard. A ce propos, nous nous souvenons d'une pratique populaire de certaines régions du Midi, où l'on panse les plaies, en y appliquant une couche de graisse de porc.

Les Universités de Bologne et de Padoue, florissantes surtout au cours du XIV^e^ siècle, ont laissé peu d'œuvres écrites.

On craignait de répandre au dehors la science de

leurs docteurs, ce qui aurait pu diminuer la puissance et la richesse des deux villes. Le sénat de Bologne, par arrêté, défendit même aux étudiants d'emporter les ouvrages scientifiques en dehors de la cité. Pourtant, héritières directes de la science et de la gloire de Salerne, ces deux écoles, on doit bien le penser, enseignèrent et pratiquèrent l'organothérapie de leurs prédécesseurs.

CHAPITRE III

Le Seizième siècle

Le seizième siècle, auquel l'essor merveilleux des lettres et des arts mérita le nom de Renaissance, fut au contraire, pour la médecine, une période peu brillante.

On aurait pu croire que ce siècle où le philosophe anglais François Bacon, dans son *Novum Organum* posait les premiers principes de la science expérimentale et battait en brèche l'enseignement scolastique, allait voir une révolution formidable éclater contre des doctrines appuyées sur la seule autorité des anciens. Aussi bien, grâce à la découverte de l'imprimerie, grâce à la diffusion de l'enseignement du grec, les textes des vieux auteurs vont être plus et mieux connus.

Les médecins vont apprendre que ces Arabes dont depuis si longtemps ils subissaient l'influence n'avaient été au fond que des plagiaires. Ne vont-ils

donc pas, secouer « tout ce fatras » selon le mot de Paracelse, et se mettre résolûment à l'étude des faits ? Eh bien, non ! Il y aura bien quelques velléités de révolte. Symphorien Champier va écrire dans le *Myrouel des Appothicaires et Pharmacopoles* que la secte arabique et mahométiste « remplit les Latins et les chrétiens de ses erreurs arabiques.

Nous verrons, en 1527, Paracelse inaugurer son cours à Bâle, en brûlant solennellement les livres de Galien et ceux d'Avicenne, et déclarer que la semelle de ses souliers en savait plus que « tout ce fatras ».

Mais ces hardis novateurs ne sont pas suivis. La grande majorité des maîtres continuent d'accepter sans contrôle et de répandre autour d'eux l'enseignement des anciens. Le *Dixit Galenus* aura toujours, malgré tout, force de loi. Et Paracelse lui-même, copiant en cela les auteurs qu'il renie, va emprunter au règne animal plusieurs de ses préparations thérapeutiques, bien qu'il préfère les remèdes tirés des plantes. Il commence aussi à se servir des médicaments simples que la chimie met à sa disposition ; il emploie le soufre, le mercure, le sel de nitre. Excessif dans ses amours, comme dans ses haines, il loue jusqu'à l'exagération « la très noble, très précieuse et tant divine essence de la fleur d'antimoine qui guérit toutes les maladies ».

Les pratiques d'organothérapie qu'il conserve, il les déforme et, par cela même, probablement, les détourne de leur but. Il cherche, par des manipula-

tions physiques et chimiques, à extraire la quintessence des organes. Le sang qu'il ordonne contre les hémorrhagies, il le prescrit aussi contre les calculs vésicaux en ces termes : « Sang doit être immédiatement coagulé dans une fiole de verre, au moyen d'eau bouillante, puis bien calciné ; on l'extrait avec son eau propre et on le rend volatil, afin qu'il ne reste en lui rien qui tende à monter. Ajoutez à cette préparation par moitié le liquide à de la glace dure, et administrez avec une seringue dans la vessie ». Il emploie aussi la mumie « liqueur esparse par tous les membres du corps, de telle vertu et force qu'il est requis, divisée toutefois de cette façon : en la chair selon la nature de la chair ; en l'os, selon la nature d'iceluy ; aux artères et ligaments, selon leur nature ; en la moelle, aux veines et au cuir, comme ès-autres »... « d'où s'ensuit que la mumie de la chair guérit les playes de la chair » Cette munie, on la tire « du corps d'un homme mort par le glaive ou de toute autre manière violente... car « quoique l'esprit de vie se soit retiré de son corps, le baume cependant y demeure, et a en lui une vie latente, ce baume qui préserve les autres corps humains de pourriture ».

Contre le panaris, il vante la « fiente de pourceau ». Quelques rares paysans de nos campagnes sont encore, sur ce point, les disciples de Paracelse.

Il voit dans le crapaud une grande vertu mystérieuse... « souveraine pour le traitement de la peste ».

La rate de bœuf, utile contre les affections spléniques, est infaillible pour rétablir les règles des femmes dont le flux menstruel est rare ou irrégulier.

Jean Fernel (1497-1558), que ses contemporains appelèrent « le Galien moderne » qu'ils traitèrent même d' « homme rare et presque divin », était le médecin de Henri II.

Il composa sept livres de thérapeutique.

Moins novateur que Paracelse, il donna de nombreuses formules de substances organiques : les testicules, les poumons, les rognons, le foie sont nommés. « L'os qui se trouve au cœur du cerf fortifie le cœur de l'homme par quelque ressemblance de substance ».

En 1561, paraît *L'Enrichid ou manipul des Miropoles* dû à Dusseau. Tout est bon pour lui : « la chair, le sang, la moelle ou graisse, la peau, les os ou autres membres, tant internes qu'externes, et pareillement leurs superfluitez comme cire, miel, musc, civette, lait, etc. »

« On peut faire usage, dit l'auteur, de chair ou de membres approchant de la nature de la chair, comme de foyes, poulmons. » Le poumon du renard lui paraît le meilleur à employer dans la phtisie. Voici la méthode pour le préparer : « on doit couper les veines et artères, laver en bon vin, tant que le sang superflu ne sera pas complètement épuisé, on l'essuie avec un linge blanc, et ensuite le mettre dans un four de moyenne chaleur, en un pot ou entre deux escuelles creuses de terre, et continuer jusqu'à ce que

le dit poulmon soit non pas cuit mais seulement très hâlé et desséché, tellement qu'on le puisse réduire en poudre.

Les cervelles d'oiseaux sont encore regardées par Dusseau comme un aphrodisiaque puissant. Avant de les exposer au feu où elles dessècheront, on les a débarrassées de leurs enveloppes, et on y a ajouté un jaune d'œuf et du miel. C'est, on le voit, toujours la même cuisine qu'avec Mésué l'ancien.

La façon de préparer le fiel était copiée sur la pratique de Nicolas Prœpositus ; il fallait lier le « goulet » de la vésicule et la plonger dans l'eau bouillante pendant le temps de réciter dix fois l'oraison du *Pater* ; puis, pour la conserver, on la mettait en lieu sec.

Le sang est souvent employé avec avantage : on peut se servir de celui du bouc. Il faut choisir, c'est toujours la règle posée par Avicenne, un bouc de quatre ans, le préparer en le nourrissant pendant environ deux mois « de bonnes herbes apéritives et diurétiques, telles que ache, persil, rhue, etc.., et encore, selon aucuns, est bon de l'abreuver de vin blanc. » On peut alors employer son sang avec succès « contre la pierre ou la gravelle contenus aux reins ou en la vessie. » Dusseau ne se contente pas dans ce dernier cas d'en faire un lavage vésical comme Paracelse, mais il le fait ingérer à ses malades, comme nous l'avons vu faire dans le même cas à Rufus d'Ephèse.

On peut prendre le sang d'un autre animal, même

celui de l'homme qui « est quelquefois utilisé en emplastre contre rupture ou hernie » ..... « pour lesquels préparer est à entendre qu'il faut couper la teste ou esgousiller chacune beste dont on veut avoir le sang, à raison des veines jugulaires qui sont plus apparentes et plus grosses à cet endroit ; et, cela fait, convient recueillir le dit sang en un vaisseau propre, lequel soit large par base, c'est-à-dire plat, l'exposer en bel air, étant couvert de quelque linge ou estamine ; s'il y a quelques eaux ou superfluités, on les doit survuider et expurger, puis, après dessication, prendre le plus pur et lucide, et rejeter le trouble et féculent ». Et voici sans doute une remarque fort utile : « Il faut noter que le sang d'un homme roux et colérique est estimé le meilleur et aussi celui d'un homme rustique nourri de viandes grossières ».

Il emprunte encore à Nicolas le Salernitain sa manière de préparer le lièvre, qu'une fois vidé, on fera sécher en entier avec la peau et les os.

Dusseau possède une recette précieuse qui pourrait faire, même aujourd'hui, bien des heureux ; il s'agit d'un remède pour faire repousser les cheveux ! Et quel remède simple ! une tête de renard desséchée broyée et mélangée à de la graisse d'ours.

Il donne pour la distillation de la chair et des œufs un procédé compliqué qui rappelle un peu la préparation du sang que nous avons indiquée d'après Paracelse. « Il faut diviser la chair qu'on veut distiller aussi finement qu'il sera possible ; ensuite l'incorporer et broyer avec la dixième partie de sel ordi-

naire, de même pour les œufs. Mettre en un vaisseau en façon de courge, le couvrir d'un alambic sans bec, bien approprié à l'orifice du dit vaisseau, le tout clos et bien lutté. Et ainsi faire digérer comme pour le sang, c'est-à-dire qu'il faut faire une fosse en terre de quatre ou cinq pieds de profondeur, de deux pieds de large, en laquelle on fait un lit de chaux vive de la hauteur d'un demi-pied sur lequel on place un autre lit de fumier de cheval à demi putréfié ; on y pose alors le vaisseau en l'entourant aussi de fumier jusque par dessus et pour remplir la fosse. Ensuite on y jette un peu d'eau jusqu'à ce qu'on aperçoive chaleur au dit vaisseau (ce qui arrive environ après une demi-heure), sinon ajouter de nouvelle eau. Cette opération sera continuée un mois en renouvelant la chaux et le fumier deux ou trois fois la semaine. Au bout de ce temps la digestion étant reconnue suffisante, on tire le vaisseau, on y adapte un alambic à bec; lutter et on distillera. Le produit obtenu sera reversé dans le vaisseau avec le résidu; et on recommencera la digestion comme ci-dessus ; on fera ensuite une nouvelle distillation, en recommençant après, les digestions et distillations trois ou quatre fois. » La dernière distillation sera faite à la chaleur du soleil, ou à l'aide d'un miroir d'acier ou de verre.

Cette préparation longue et compliquée devait faire perdre une grande partie des vertus primitives des objets distillés. L'auteur aurait dû se souvenir de ses propres paroles, quand, commentant les préceptes d'Albucasis, il disait : « Adurer ou brûler voulait

dire dessécher de telle manière qu'on puisse pulvériser facilement les substances et non point les consommer de *leur totale humidité, en laquelle consiste la vertu radicale et naïve.* »

Du Pinet, seigneur de Noroy, traduit et commente Pline en 1562. On trouve par conséquent dans son ouvrage l'utilisation d'une foule d'organes. Il emploie aussi les liquides secrétés.

Parlant du sperme que l'on peut recueillir après que l'âne ou le cheval « a couvert sa femelle » il dit qu'il est fort bon pour rendre l'homme « gentil compagnon envers les dames. »

A ce même auteur, nous devons la traduction en français des commentaires de Matthioli. Ce médecin de Sienne (Italie) avait, en 1561, ajouté ses propres réflexions à une traduction des cinq livres de Dioscoride faite par Mathée en 1559.

Il écrit : « Quant aux testicules des poulets qui n'ont pas encore sauté sur les poules, ils sont fort bons pour refaire ceux qui sont si abattus de longues maladies qu'ils ne peuvent rétablir leur santé, et par ainsi les phtisiques en doivent user souvent ; ils multiplient aussi la semence génitale et rendent les personnes plus propres au jeu d'amour. »

« Le poumon de renard, séché et réduit en poudre et pris en breuvage, sert à ceux qui ont difficulté d'haleine ». Le poumon de belette peut être aussi utile.

Il recommande la médication cérébrale faite à

l'aide de cervelle de lièvre ou de cerf, et de moelle épinière de cerf ou de veau.

Les rognons de lièvre mangés crus aident merveilleusement aux graveleux.

Les foies employés dans les affections hépatiques sont ceux du lièvre, de l'âne ou du loup. « Contre les fluxions et cachexies du foie les plus estimés médecins d'Italie font état du foie de loup, qu'ils accommodent de cette sorte : ils le font sécher puis le réduisent en poudre de laquelle ils baillent pour remède souverain à ceux qui sont travaillés du foie et aux hydropiques. » On peut le donner à boire « avec du vin doux comme serait le vin de Malvoisie. »

L'os de cœur de cerf est propre à tout, faiblesse ou affection du cœur ; le sang peut être favorable dans la diarrhée.

Le passage suivant va nous montrer que l'organothérapie est de plus en plus en honneur, puisque, cherchant des organes encore plus semblables que ceux des animaux, les auteurs s'adressent aux organes mêmes de l'homme. « La curiosité des artistes de ce temps est allée si avant qu'elle n'a laissé aucune partie dans le corps humain, sans en faire l'analyse pour en tirer quelque remède particulier. » Et voici « la meilleure préparation chimique qu'on puisse faire du crâne humain », c'est « celle de la distillation, quoique Swelsen dans sa pharmacopée, ne soit pas de cet avis, et se contente de le mettre en poudre fort subtile et de l'incorporer avec différentes eaux

céphaliques avec lesquelles on le réduit en pâte et le fait sécher. On prendra donc un ou deux crânes d'hommes étranglés ou morts par quelque autre violence, et, les ayant brisés ou sciés en morceaux bien menus, on les mettra dans une grande cornue de grès ou de verre très bien lutée. »

Simon de Valambert fait paraître en 1565 un opuscule intitulé : *De la manière de nourrir et gouverner les enfants dès leur naissance.* Reprenant une pratique d'Avicenne, il dit que les tétines de brebis ou de chèvres cuites dans leur lait favorisent la production du lait des nourrices.

Ambroise Paré (1517-1590) recommande, dans son traité de chirurgie, d'appliquer sur les tumeurs des genoux « un cataplasme fait de limaçons avec leurs coquilles, broyés et pilés subtilement, y ajoutant quatre onces de térébenthine et une once d'eau-de-vie ». Ou bien ajoute-t-il ; « prenez crottes de chèvre demi-livre, fleurs de camomille et mélilot, de chacune demi-poignée, son de froment une poignée et soit fait cataplasme avec gros vin noir ».

Un médecin de l'archevêque de Bologne, Jérôme Cardan, publie, en 1566, un ouvrage de thérapeutique auquel il donne le titre suivant : *Ars curandi parva.*

L'auteur y recommande les testicules du coq comme aphrodisiaques. Dans un chapitre intitulé : *Pro difficultate spirandi*, le poumon de renard, lavé dans du vin, desséché et pulvérisé est préconisé comme antiasthmatique. On le donne à la dose de

trois drachmes. Il indique le pourquoi de l'action thérapeutique des organes animaux par la phrase suivante : « *omne simile a similibus confirmatur* ». Il semble bien en effet que jusqu'à présent l'idée qui a guidé tous nos opothérapeutes est de fortifier ou de suppléer un organe malade ou impuissant par le même organe emprunté à un animal sain.

Et, logiquement, pour avoir un organe encore plus analogue à celui qu'on se propose de guérir l'on devait en arriver à prôner avant tout l'organothérapie humaine.

Ecoutons du reste Liébault qui, en 1573, fait imprimer quatre livres de *Secrets de médecine et de philosophie*, nous vanter « l'eau du sang humain » dans les termes qui suivent : Ce remède merveilleux « fait revivre un homme mort.... Si à l'heure du hoquet de la mort, l'on en baille la quantité d'un grain de froment tempéré avec du vin, de façon toutefois qu'il puisse franchir le gosier, fera revivre la personne et ira soudainement jusques au cœur en chassant hors les matières superflues ; avec cela il vivifie la chaleur naturelle du foie, en sorte que le malade pourra parler quasi une heure entière et disposer de sa dernière volonté ».

.... « Si les vieilles gens en usent tous les jours en petite quantité, ils sentiront soulagement en vieillesse par une allégresse et réjouissance qu'ils auront en leur cœur, à la façon de jeunes gens ». En un mot, c'est la véritable eau de Jouvence. Et l'auteur a encore à nous présenter « l'huile d'ossements de cada-

vre » qui, prise à l'intérieur, fait merveille contre les affections articulaires et « l'huile de crâne humain » souveraine contre l'épilepsie.

Cet enthousiasme que montre Liébault pour les préparations humaines ne l'empêche pas de prôner toutes les autres drogues organiques : poumon de renard, os de cœur de cerf, etc.

L'année qui suit la publication de l'ouvrage de Liébault voit paraître la traduction en français de la pharmacopée de Jacques Sylvius. Elle est due à André Caille.

On y trouve encore recommandés les testicules de coq, les poumons de renard, le foie de loup lavé « avec bon vin blanc » et desséché. Nous connaissons déjà la préparation du sang d'un bouc de quatre ans, convenablement nourri au préalable, et celle de l'huile de renard. En outre, le boyau de loup est préconisé contre la colique intestinale.

Dans la *Boutique de l'Apothicaire* de Rondelet, parue en 1575, nous trouvons les mêmes formules organiques.

Joubert, chancelier de l'Ecole de Montpellier, écrit en 1581, une *Pharmacopée* où les médicaments sont rangés d'après leur mode d'absorption. Os de cœur de cerf ou de bœuf, poumon de renard, y sont cités : Les cervelles d'oiseau, confites et mises « en conserve avec miel sont propres à rendre l'homme hardi au jeu des dames. »

Bauderon publie une autre *Pharmacopée* en 1588 ; les préparations animales y tiennent une large place.

Le looch de poumon de renard est préparé en mêlant à du sucre des quantités égales de poudre de poumon de renard, de suc de réglisse, de capillaires, de graines de fenouil et d'anis. Ce looch « consolide les ulcères de la poitrine et du poumon. Le poumon peut aussi s'employer lavé dans du vin blanc aromatisé, desséché et conservé dans des feuilles d'absinthe ou d'hysope.

Bauderon fait de l'opothérapie gastrique, en donnant à ceux qui souffrent de l'estomac de la présure de lièvre ou la membrane interne de l'estomac des poules, suivant la recommandation de Platéarius : *pellicula interior stomachi gallinarum.*

Le fiel de taureau, le sang de bouc, sont employés. L'os de cœur de cerf entre dans la formule de la poudre de joie.

D'autres substances tirées des animaux sont indiquées : le musc, le castoreum, les bézoards. Bauderon emploie les cantharides, les vers de terre, les escargots.

L'emploi de l'os de cœur de cerf, qui venait des maîtres de Salerne, de Platéarius entre autres, était un véritable contre-sens dans l'opothérapie ; aussi Pierre Appon de Padoue, un commentateur de Mésué, s'élève-t-il contre son usage. Il donne à sa place du cœur de porc. Immédiatement après la mort de l'animal, on l'enlève avec le sang qu'il contient ; on le dessèche sur un feu doux et on le donne à prendre en poudre, mêlé à « du vin rosé, clair, odorant et léger. Il est utile dans les affections cardiaques.

Thaddœus Dunus, en 1592, rapporte une observation concernant sa propre femme. Piquée au doigt, par un scorpion, elle fut guérie de la façon suivante ; on posa une ligature au-dessus de la plaie, on appliqua sur celle-ci une pâte faite avec un scorpion pilé, et on fit prendre de la thériaque à l'intérieur.

Nous en aurons fini avec la période de la Renaissance, quand nous aurons lu le *Dispensatorium* de Jean de Renou, publié en 1608. L'auteur, médecin de Henri IV, y paraît peu enthousiaste pour les préparations organiques ; car, s'il attache quelque importance au sang desséché de l'homme, du cerf, du lièvre, de la chèvre ; s'il parle des indications de l'os de cœur de cerf et du crâne humain, il a par contre une médiocre confiance dans une des drogues opothérapiques les plus en honneur de tout temps : « Pour parler librement, dit-il, le poumon de renard a une saveur si ingrate, et son odeur est si mauvaise que je le trouve moins utile qu'on ne le croit, et qu'on est amené à le penser, par la lecture des vieux auteurs ». Le même Jean de Renou montre pourtant un goût moins difficile et un odorat moins délicat, quand il dit plus loin : « Puisque les excréments des dits animaux ont aussi leurs particulières vertus, il n'est pas malséant au pharmacien d'en tenir dans sa boutique, et particulièrement la fiente de chèvre, de chien, de cigogne, de paon, de pigeon, de musc, de civette, et les excréments de certains animaux ». Et voilà où en était la zoothérapie à la fin du seizième siècle !

CHAPITRE IV

Le dix-septième siècle

L'organothérapie, si en faveur pendant le seizième siècle, ne va pas déchoir pendant le dix-septième. Au contraire, elle atteindra bientôt, à cette époque, son apogée, favorisée par le respect exagéré qu'on a conservé envers la tradition.

Nous permettra-t-on de citer, au début de l'étude de ce siècle, le même Bacon que nous avons nommé au siècle précédent ? Dans son livre *Historia vitæ et mortis*, paru à Londres en 1613, nous lisons que les animaux se nourrissant de chair vivent plus longtemps, et, de même, les hommes qui mangent la chair des animaux. Ne pourrait-on voir là comme une sorte d'acquiescement à la doctrine de l'opothérapie ?

A l'aurore de ce même siècle, nous voyons naître une méthode que l'on pourrait faire rentrer dans l'organothérapie ; nous voulons parler de la trans-

fusion du sang dont parle pour la première fois André Libavius dans un livre intitulé : *Examen philosophæ novæ quæ abrogandæ opponitur*, et paru à Francfort en 1615. En poursuivant notre étude, nous aurons l'occasion de dire quelques mots sur l'historique de cette question.

En 1624, Joseph Du Chesne de la Violette, autrement dit Quercetanus, médecin de Henri IV, publie la *Pharmacopée des dogmatiques réformée*. Deux ans plus tard, nous avons du même auteur un *Traité de la matière, préparation et excellente vertu de la médication balsamique des anciens philosophes*. Dans le premier de ces ouvrages surtout, nous trouvons pour notre thèse d'intéressants détails. L'auteur place au deuxième rang les médicaments tirés des animaux, mettant au premier les minéraux, et laissant au troisième les végétaux.

Il recommande une « décoction pour aider à la conception ». Ce remède contient « les testicules d'un bélier préparés en vin et séchés, avec une matrice de lièvre, souventefois préparée et séchée, macis, canelle, clou de girofle » etc. Le tout est broyé, macéré et cuit dans 2 livres de vin de Malvoisie. Et voici l'instruction qui accompagne la formule : « Il faut, dit-il, que la femme qui aura eu ses règles prenne 3 ou 4 onces de cette décoction au matin, trois ou quatre heures avant dîner, par trois jours consécutifs, et que, le quatrième, elle couche avec son mari, et si elle n'est pas du tout stérile, elle concevra ».

Avec la matrice de lièvre et les testicules de bélier, on compose un antidote « merveilleux en général à tous les maux de matrice »... « en spécial, il remédie à toute suffocation de matrice, il sert semblablement pour faire concevoir et engendrer les femmes stériles ». On en donnera 3 drachmes mêlées à du bouillon.

L'opothérapie pulmonaire comprend deux antidotes : l'un, pour les riches, est composé de poumon de renard et de lièvre, mêlé à du soufre, de la térébenthine et du sirop de lierre terrestre ; la dose est de 3 drachmes. L'autre, pour les gens de basse condition, est le petit antidote pectoral dont le poumon de renard est moins bien préparé. Les poumons de veau et d'agneau trouvent aussi leur emploi.

Du Chesne n'emploie pas le cerveau ni la moelle. Dans les maladies nerveuses, et surtout les affections cérébrales, il recommande la préparation de crâne humain comme « un trésor de grand prix » de si grand prix même qu'il n'indique pas de petit antidote céphalique à l'usage de la classe moyenne. La préparation du grand antidote dure quinze jours. « Il faut choisir le crâne non enterré d'un jeune homme sain, décédé de mort violente, car un scrupule d'iceluy profitera davantage qu'un crâne entier séché et pulvérisé ». Cet antidote, dans les maladies du cerveau « corrobore à merveille la substance et faculté animale d'iceluy et est bon contre les apoplexies, paralysies, tournements de tête. Il chasse et dissipe les fumées vaporeuses qui, suspendues en la haute

région du cerveau, causent l'endormissement et l'étonnement ».

Avec le foie, on fabrique deux antidotes; ne parlons pas du petit puisqu'il « n'approche pas du grand antidote en regard de son excellente vertu, car à personnes communes et vulgaires, conviennent remèdes communs et vulgaires ». Quant au grand antidote hépatique, il est excellent « pour corroborer le foie et sa faculté naturelle, laquelle il renforce et conserve tellement que ceux qui, ayant le foie imbécille, sont enclins à l'hydropisie (à savoir quand sa vertu sanguistique gastée produit tant seulement des humeurs séreuses dont provient l'origine et la source de ce mal), en tirent et aperçoivent un prompt secours et allègement comme aussi tous cachectiques et ictériques. Le même remède, par sa propriété spécifique, délivre le foie d'amas d'humeurs et est profitable à toutes dysenteries, lientéries et flux hépatiques; aussi son efficacité souveraine ne se peut assez priser ». Ce remède merveilleux était une décoction de foie de veau dans de l'eau, où l'on avait au préalable fait macérer diverses plantes, chicorée, rhubarbe, eupatoire, etc.

Son grand antidote splénitique, qui est une décoction de rate de bœuf, se donne « contre toutes duretés et oppilations de la rate », « pour la dureté et obstruction de cet organe »; c'est aussi un spécifique pour la suppresssion des mois ». Voici la façon de le préparer: « Prenez toute la ratte d'un bœuf; l'ayant couppée par morceaux, jetez-la dans une phiole en

verre de telle grandeur ou capacité qu'elle en soit à demy plaine, puis y adjoustez canelle grossièrement conquassez une once, girofle demy-once, safran deux gros, vin blanc de Canarie ou de Malvoisie demy setier de Paris, pour seulement humecter la matière ; le vase bien clos, soit posé dans un chaudron plein d'eau, ou dans un bain-marie si chaud qu'il bouille, et ce durant vingt-quatre heures, tant que la dite ratte soit cuite et réduite en parcelles fort menües, restant à foison du bouillon exactement cuit et de très bonne odeur : duquel la malade prendra quatre onces au matin, continuant par quatre ou cinq jours quand ses mois doivent couler ». « Sans doute, dit-il plus loin, quelque censeur s'émerveillera ici et demandera comment ce petit membre du corps où se retire la bile noire (humeur du tout crasse et terrestre, suivant la commune opinion des médecins) peut servir de médicament, le même attribuera la force et l'efficacité de ce remède plutôt aux aromates et au safran qu'aux propriétés de la dite ratte. A quoi nous répondrons que la faculté spécifique de cette décoction a pour cause principale la seule substance de la ratte ; mais que les autres substances et ingrédients, comme le vin et les aromates y entrent seulement pour lui donner meilleur goût ».

Du Chesne, à l'exemple de Platéarius, recommande les petites peaux qu'on trouve dans l'estomac des poules ; mais, suivant toujours sa même méthode' il en prépare un extrait.

Il ne considère pas l'os de cœur de cerf comme

une chose très précieuse. Il l'abandonne dédaigneusement à la thérapeutique des petites gens, ne le faisant entrer que dans le petit antidote cordial.

De 1613 à 1631, paraissent à Paris les œuvres de Nicolas Abraham de la Framboisière. L'auteur y donne pour le poumon de renard la formule de Mésué. Il dit que le lait d'ânesse et par-dessus tout le lait de femme est un bon remède contre la phtisie. Les bézoards et autres pierres se trouvant dans le corps des animaux ont leur utilité.

Ici se place (1640), par ordre de date, la proposition que fit un curé anglais, François Potter, devant la Société royale de médecine de Londres, société dont il était membre, de guérir un grand nombre de maladies, en faisant passer dans le sang du malade le sang d'un animal sain, ou même celui d'un autre homme en état de santé. Il ne dit pas avoir lui-même mis son idée à exécution.

Van Helmont (1577-1644), médecin célèbre de Flandre, est peu partisan de la médication organique ; il se moque des gens qui croient à l'efficacité du poumon de renard. Cependant, il a confiance en la vertu des sangs desséchés, sangs de bœuf, de bouc, de lièvre ou d'agneau, puisque lui-même avoue s'en être servi pour son usage personnel. Les premiers lui ont été utiles dans ses pleurésies ; des seconds il se montre satisfait pour leurs bons services au cours de dyssenteries.

Il rapporte l'observation d'une femme qui fut guérie d'une cystite, en buvant chaque matin six

onces du liquide contenu dans la vessie d'un embryon de taureau. L'urine peut avoir une autre utilité ; c'est ainsi qu'il écrit que l'urine du mari, bue par sa femme en travail, facilite l'accouchement, « comme l'expérience journalière en fait foi. » La fiente humaine, Van Helmont l'appelle le « soufre occidental. »

Au reste, il recommandait des procédés autrement bizarres, comme des ceintures faites de crapauds ou de peaux de serpents. Qui sait si de telles ceintures n'auraient pas aujourd'hui le même succès qu'autrefois, auprès d'un public de gens crédules qui, volontiers, ceignent leurs reins d'autres ceintures merveilleuses guérissant tous les maux ?

Zwelfer publie un livre de thérapeutique : *Pharmacopea regia* qu'il dédie à l'empereur Ferdinand III. Dans l'édition de Nuremberg, parue en 1675, on retrouve le poumon de renard, le foie de loup, la vessie de chèvre, l'intestin de loup.

En 1680, un Toscan, François Folli, dans un livre paru à Florence, dit avoir lui-même, pour la première fois, opéré une transfusion de sang, à la date du 23 août 1654, devant le grand duc de Toscane, Ferdinand II. Pourtant, dans le *Traité de thérapeutique* de A. Manquat, au chapitre *Transfusion* du tome I, page 1026, on lit que « la première opération de ce genre est une transfusion d'homme à homme, qui fut pratiquée au XV^e^ siècle ». Nous n'avons pu en retrouver la relation.

En tout cas, dès 1665, Lower avait perfectionné la pratique de cette opération délicate.

L'année suivante, en 1666, J.-B. Denys, de Paris, prétendit avoir guéri par une injection de sang de veau un homme épuisé par la fièvre et les saignées multiples qu'il avait subies.

Le procédé fut condamné, vers 1670, par la cour de Rome, après la mort d'un phtisique à qui Guillaume de Riva avait fait une transfusion de sang.

Pendant près de vingt ans, il ne reparaîtra plus.

En 1670, paraissent à Toulouse *Dissertationes medicæ* par François Bayle. Il y est dit que l'analogie de la forme et de la fonction des organes explique leur sympathie.

La poudre de crâne humain, en application sur le front pourrait arrêter l'épistaxis.

J. Constant de Rebecque, écrit en 1683 *le Médecin françois charitable qui donne les signes et la curation des maladies internes qui attaquent le corps humain.*

Contre la stérilité, il préconise la poudre d'arrière-faix de femme. Les testicules de cheval, coupés menus et séchés, favoriseraient la délivrance. La tunique interne de l'estomac de poule serait utile dans l'incontinence d'urine. On voit que cet auteur détourne chacun des organes du but pour lequel il était ordinairement prescrit.

Les gens du meilleur monde usaient à cette époque, d'une façon courante, de remèdes animaux parfois bizarres. En 1680, Mme de Sévigné écrivait à sa

fille : « Mlle de Lafayette vient de prendre du bouillon de vipère qui lui donne des forces à vue d'œil ». Elle-même employait l'essence d'urine pour ses vapeurs.

En 1689, paraît la traduction française de l'*Institut de médecine*, ouvrage d'un professeur à l'Université de Leipzig, Michel Ettmuller. Cette traduction est due à Bonnet, docteur en médecine de la Faculté de Paris.

Nous y lisons ce qui suit : « En général tout ce qu'on avale, et qui étant avalé trouble l'imagination et cause certains délires déterminés, ne peut opérer autrement que sur des idées transplantées. Il y a plusieurs autres remèdes qui agissent par manière d'idées, par exemple, le sang et le testicule du cerf tué sur le point de sauter la biche; c'était le secret d'un certain prince, qui, par ce moyen, se montrait très vaillant dans le combat amoureux ».

Ettmüller possède aussi une recette pour faire repousser les cheveux : c'est une huile de cheveux humains, dont il donne la formule dans un autre de ses livres, *La pratique de médecine*, paru en 1691. Dans le même ouvrage, il recommande comme emménagogue une préparation de sang menstruel qu'on recueille sur un linge, qu'on fait dessécher et qu'on administre dans du vinaigre scillitique; dans le même but, on peut donner une préparation de rate.

La râpure de corne de taureau, qu'on enlève à cet animal pendant son coït — admirons la facilité

de l'opération — rend les gens vigoureux en amour. La corne de cerf rend des services dans l'asthme nerveux.

Mais c'est dans ses commentaires de la pharmacopée de Schrôder, médecin à Francfort, qu'Ettmüller cite un grand nombre de préparations organiques. Nous allons, pour les étudier, suivre l'ordre qui nous a guidé chez les autres auteurs.

« Les testicules du sanglier sont spécifiques contre la stérilité des femmes et l'impuissance des maris, en forme d'essence qui est fort usitée parmi les grands seigneurs pour animer au combat de l'amour »..... « Les testicules secs de cerf, bus dans du vin, augmentent le plaisir du déduit amoureux, au temps où cet animal est en rut ; car autrement ne serviraient de rien. » De même les ragoûts de crêtes et de testicules de coq sont « merveilleux pour animer au coït ». On va encore plus loin : avec « la semence humaine ou sperme » on prépare « une mumie magnétique utile pour donner de l'amour mutuellement ». Pline déjà était de cet avis. Pour la femme, on use surtout des parties génitales des femelles : « les parties génitales internes de la truie remédient à l'impuissance et à la stérilité ». Et l'auteur vante surtout « un sel tiré de la matrice humaine », comme favorisant la fécondité. Les testicules du cheval avaient encore une autre utilité ; celle de faciliter, chez la femme en travail, mêlés à du safran, du borax, de l'eau de lis blancs, l'expulsion du fœtus et de l'arrière-faix.

Sa médication pulmonaire n'est pas moins riche. Les poumons de renard, d'agneau, de lièvre en font les frais. Voici pour commencer une observation curieuse: « Un homme avait eu le poumon percé d'une grosse balle de mousquet et crachait souvent avec le sang des morceaux de son poumon. Schröder fit composer un remède du poumon d'un renard qu'on fit cuire légèrement, aussitôt qu'on l'eût arraché, dans une eau appropriée au crachement de sang. Ensuite, on le hacha, et on y ajouta de la conserve de racines de grande cousoude, des fleurs de la même plante, de l'amidon, et de la sarcocolle dépurée, lavée et nourrie avec du lait de femme, ce qui guérit le malade fort heureusement. » Les poumons de renard et de lièvre soulagent les gens qui souffrent de courte haleine ; ceux de l'agneau sont recommandés dans la phtisie. L'épilepsie peut être guérie à l'aide des poumons de lièvre. Cet animal était prescrit dans le même cas, par Nicolas Prœpositus.

La substance nerveuse trouve souvent son emploi. D'abord, comme Mésué, Ettmüller regarde, avec Schröder, les cervelles d'oiseaux comme aphrodisiaques : « on a coutume d'en ordonner pour échauffer au combat de l'amour ; » ... « c'était le secret du comte de Pappenheim, également célèbre dans les combats de Mars et de Vénus. » Dans les maladies nerveuses, et principalement dans l'épilepsie, ce sont les préparations humaines qu'on doit préférer. C'est d'abord « l'eau dorée ou esprit de cervelle humaine »

qu'on prépare en distillant la cervelle et la moelle épinière d'un jeune homme âgé de moins de vingt-quatre ans, tué en pleine santé ; « c'est, dit-il, un antiépileptique insigne. » La dose est de trois à cinq drachmes. Il existe une autre eau antiépileptique obtenue en distillant au bain-marie de la cervelle humaine, laissée cinq jours dans un mélange d'eau de muguet, de lavande, de primevère et de vin de Malvoisie. L'huile de cervelle humaine est bonne également contre l'épilepsie, et pour fortifier la tête. Elle se fait en distillant le cerveau mêlé avec du sel, dans une retorte (cornue) de verre. La poudre de crâne humain est à prescrire aussi contre les maladies cérébrales. La moelle épinière du veau peut être employée dans les affections des nerfs.

Les « rougnons » de l'âne, pulvérisés et avalés avec du miel, sont très efficaces pour la strangurie. Contre l'incontinence d'urine, il faut donner la vessie du bouc, désséchée et pulvérisée, à la dose de trois drachmes. « La vessie est un remède infaillible contre le flux involontaire de l'urine, soit qu'on pisse au lit par habitude ou par négligence. » L'urine elle-même est usitée ; celle de l'homme, aussi bien que celle des animaux, peut « briser les calculs, tant des reins que de la vessie. »

Le foie et la rate, foie de veau ou de loup, rate de bœuf, sont utiles contre les diverses affections de ces organes.

Attachant peu d'importance à la médication cardiaque, nos auteurs regardent au contraire les pré-

parations de sang comme très puissantes. « Il y a beaucoup de précautions à prendre dans la boisson du sang humain, d'autant qu'il rend non seulement les gens forcenés, mais qu'il engendre même l'épilepsie. » Le sang est un hémostatique fort utile, celui de chevreuil, par exemple, arrête l'épistaxis.

A l'exemple d'Avicenne, ils regardent comme galactagogues, les tétines d'une génisse desséchées et prises en poudre.

Les intestins sont donnés contre la colique.

Citons enfin Turquet de Mayenne dont la *Pratique médicale* parut à Lyon en 1693.

Nous voyons cet auteur recourir à la plus étrange organothérapie. Outre les poumons de renard ou d'agneau, ou mieux encore ceux d'un pendu ou d'un jeune homme sain tué par mort violente, qui sont excellents dans toutes les affections pulmonaires, il recommande, contre l'épilepsie, les entrailles de la taupe, du corbeau ou de la pie ; l'huile de crapaud contre les écrouelles ; contre la phtisie, « l'eau de toutes les fleurs, c'est-à-dire la fiente de vache, distillée au mois de mai ». « La fiente récente de cheval, continue-t-il, délayée dans du vin blanc, puis exprimée, est très efficace ; j'en ay donné l'expression à plusieurs pleurétiques désespérés qui en ont été guéris par le moyen d'une sueur copieuse ». Les malades de son temps étaient sans doute moins difficiles que nos malades actuels qui éprouvent parfois une si grande répugnance pour la simple huile de foie de morue.

Nous ne voulons pas clore ce chapitre sans parler d'une théorie qui règne sur tout le dix-septième siècle ; la théorie des ferments et dans laquelle on pourrait voir le germe de celle des sécrétions internes.

Ne peut-on, en effet, assimiler aux sécrétions internes, les levains ou ferments dont nous parle Ettmüller ? Voici comment il définit le levain : « un agent d'un volume très petit, subtil, pénétrant, très mobile volatil, spiritueux, extrêmement actif, qui altère facilement les humeurs et les esprits. » Ecoutons-le nous parler de la sécrétion interne des testicules. « On ne peut douter qu'il n'y ait, dans les vaisseaux des testicules, un levain particulier qui soit l'auteur de ce changement singulier qui arrive aux corps quand la semence commence à engendrer ». Et encore : « Le gonflement du sang n'arriverait pas tous les mois et ne suffirait pas pour picoter et chatouiller les parties génitales des femmes sans *le levain particulier que les glandes de la matrice communiquent au sang.* » Ayant dit de la rate, qu'elle était spécifique contre la cachexie des filles par suppression des mois, il ajoute : « On peut penser qu'il y a dans la rate certain ferment tirant sur l'acide et extrêmement volatil, à cause des esprits qui y sont apportés en grand nombre par les nerfs, *lequel levain empreigne le sang qui y est apporté*, volatilise les parties grossières du chyle, » etc.

En 1659, un médecin anglais Willis publie à Londres le livre *De fermentatione*. Il montre des ferments

existant dans tous les organes, dans le cœur, les reins, la rate, l'estomac, le foie, ferments que chacun de ces organes fournit à l'ensemble du corps humain, et par lequel tout s'opère dans l'organisme.

Thomas Warton dans *Wartoni adenographia* dit que les capsules surrénales ont une sécrétion que les veines viennent y puiser.

Rouvière dans le *Nouveau cours de médecine* (1669) s'exprime ainsi : « Les parties génitales de l'un et de l'autre sexe sont encore pleines de ferment, qui n'agit pas seulement dans ces parties, mais qui donne de la force et de la vigueur à toute la masse du sang et à tout le corps. »

Et pour finir, rappelons cette phrase de Van Helmont qui disait déjà, vers 1640 : « Nous ne vieillissons jamais que ce ne soit par la diminution ou le défaut des ferments, ».

CHAPITRE V

Le dix-huitième siècle.

Nous allons assister pendant le dix-huitième siècle à la décadence de l'opothérapie. Les préparations d'organes, que les thérapeutes du siècle précédent lèguent à leurs successeurs, sont tellement altérées par les manipulations qu'on leur fait subir, qu'elles ont probablement perdu toute leur vertu spéciale. La coction prolongée, la distillation, l'addition de substances multiples, ont enlevé aux organes leurs propriétés propres, auxquelles avaient recours les anciens auteurs. Les médecins ne vont plus trouver à ces drogues les mérites qu'on leur accordait précédemment.

D'autre part, la physique et la chimie vont faire d'immenses progrès, avec Galvani et Lavoisier, et l'on s'appliquera à faire profiter la médecine des découvertes faites dans ces deux sciences.

Il suffit de rappeler que la famille des Jussieu

brilla au cours de ce siècle, pour montrer avec quelle passion on étudiait la botanique : encore une raison pour abandonner la médication animale, au profit du règne végétal.

Il ne faudrait pourtant pas croire que, pendant cette époque, vont nous manquer les documents où nous pourrons puiser des formules organothérapiques. Si les savants tendent à les délaisser, elles ont toujours la faveur des empiriques, qui peuvent en faire une ample moisson dans le *Dictionnaire des drogues*, de Nicolas Lémery.

Nous aurions pu étudier cet auteur au chapitre précédent, puisque cet ouvrage parut en 1698 ; mais son autorité était telle qu'il influença toute une partie du dix-huitième siècle. Il avait du reste des titres suffisants pour expliquer son crédit, puisqu'à celui de docteur en médecine, il joignait celui de membre de l'Académie royale des Sciences.

Son dictionnaire des drogues ne fut d'ailleurs pas sa seule publication. Il fit encore paraître un *Cours de chimie médicale*, un *Recueil des plus beaux secrets de médecine* et une grande *Pharmacopée*. C'est dans ce dernier ouvrage, ainsi que dans son dictionnaire, que nous trouverons ses pratiques d'opothérapie.

Les testicules du sanglier excitent la vigueur ; il en est de même des autres parties servant à la génération. Les testicules du coq sont aphrodisiaques. Le placenta et ses membranes, séchés au four, et pris en poudre, peuvent apaiser les tranchées des femmes

en couches, à la dose de un demi-scrupule ou d'une drachme. Pour les conserver, on les enveloppe dans des feuilles de sauge, de marjolaine, de souci. On peut s'en servir encore « pour effacer les lentilles du visage..... ; pour cela, on préfère celui (l'arrière-faix) qui vient à la naissance d'un garçon ; on doit le choisir nouvellement sorti, d'une femme saine et vigoureuse ; il contient beaucoup de sel volatil et d'huile. On l'applique, tout chaud, sortant de la matrice, sur le visage. »

Les poumons d'un renard sain, tué violemment « afin que le poumon soit dans sa vigueur et abondant en esprit », desséchés au four, puis enveloppés d'hysope et de marrube, font, à la dose de un scrupule à une drachme, une préparation « non seulement bonne pour la phtisie, mais pour toutes les maladies de poitrine ; elle absorbe et adoucit l'âcreté des sérosités qui tombent du cerveau, elle les épaissit et elle excite le crachat. » Lémery préfère cette préparation à sec à celle qu'on a l'habitude de faire, en lavant les poumons « d'une décoction d'hysope et de scabieuse, faite dans du vin blanc » ; car, dit-il très judicieusement « outre que toute l'impression, que cette liqueur, remplie des substances volatiles, a pu communiquer à la chair du poumon, se dissipe bientôt, quand on la fait sécher ; il y a bien de l'apparence qu'*une lotion spiritueuse enlève avec soi une partie du sel volatil du poumon en qui consiste sa principale vertu.* »

La cervelle humaine, choisie chez un homme

jeune, sain, mort par violence, est « un fort bon remède pour l'épilepsie naissante. » Contre l'épilepsie et les affections cérébrales, on peut se servir du produit de la distillation du crâne et du cerveau de l'homme. La cervelle du lièvre « fortifie les nerfs. »

Les reins de ce dernier animal, comme du reste ses testicules, desséchés et préparés « provoquent la semence, atténuent la pierre du rein et fortifient la vessie. » L'urine d'âne se donne dans les maladies des reins ; les calculs qu'on trouve dans la vessie, excitent l'appétit.

Le foie du loup peut servir dans les affections hépatiques ; ses intestins diminuent les coliques.

L'estomac d'alose, desséché et pulvérisé, fortifie les estomacs débilités. « Le caillé du lièvre est une matière caséeuse qui se trouve adhérente au fond de l'estomac du levreau ; elle est propre pour résister au venin, pour l'épilepsie et la dysentérie. »

Pour la préparation du cœur, l'auteur semble ne plus se souvenir de ce qu'il avait dit, avec tant d'à-propos, au sujet des poumons. « Prenez, dit-il, le cœur d'un cerf jeune et vigoureux, coupez-le par petits morceaux, ajoutez-y diverses plantes cordiales, laissez en macération pendant la nuit, dans trois pintes de vin d'Espagne, et distillez-le au bain-marie suivant l'art. Cette eau fortifie le cœur, elle ranime les esprits, elle excite la digestion et la semence. » Le sang de l'âne est sudorifique ; celui du canard est favorable contre les coliques ; celui du hibou s'emploie contre l'asthme.

Enfin voici toute une pharmacopée hétéroclite : araignées, contre la fièvre quarte ; punaises, comme diurétiques et fébrifuges ; poudre de crapauds, contre l'hydropisie ; chair de serpents, contre les piqûres venimeuses. — Jules Bois, dans un article de *La Revue*, paru le 1er juillet 1903, raconte que les faquirs tunisiens, mordus par une vipère, « croquent sa tête comme un biscuit » et trouvent là le remède souverain. — Les excréments des divers animaux ne sont pas non plus perdus pour notre auteur. Ceux de l'âne sont hémostatiques ; ceux du chien sont bons à administrer contre la colique intestinale.

En 1701, paraît un ouvrage fort curieux : *Secrets et remèdes éprouvés dont les préparations ont été faites au Louvre de l'ordre du Roy*. Il est dû à l'abbé Rousseau, un ancien capucin, qui, de ses nombreux voyages, avait rapporté un grand nombre de recettes. Il avait du reste fréquenté plusieurs Universités, et les formules qu'il donne reflètent l'enseignement de ses maîtres. Louis XIV le connut, l'attacha à sa personne, et le fit même loger au Palais du Louvre.

« Certaines parties des brutes, dit Rousseau dans son ouvrage, soulagent et guérissent les mêmes parties du corps de l'homme. Par exemple : la cervelle du lièvre est bonne aux maux de tête, ainsi que le poumon de renard et de veau, aux phtisiques et aux pulmoniques ; le cœur de cerf est un grand cordial, le gésier fortifie l'estomac, le foie de loup

est bon aux hépatiques, la verge de cerf aide à la génération ».

Les aphrodisiaques qu'il recommande sont les testicules de porc et ceux du cerf. La femme stérile devra prendre, à la fin de ses règles, des ovaires de biches ou bien la matrice de truie ou de lièvre. Le sang menstruel lui-même « avance la conception ».

Poumons de renard, rognons de lièvre, foie de loup, intestins de loup, nous rappellent tout ce que nous savons déjà.

Suivant logiquement la loi de l'analogie des organes, l'auteur nous dit : « La belle et divine harmonie qui se trouve entre les parties, par laquelle un membre est propre à soulager le même membre et la même partie prouve combien il est évident et certain qu'on peut tirer de très grands remèdes du corps humain, les choses semblables étant conservées par leurs semblables ». Et le voici, en effet, qui nous vante l'esprit de cervelle humaine contre l'apoplexie et l'épilepsie. Il faut que l'homme dont on prend le cerveau ou le crâne ait subi une mort violente. Le sang le meilleur est celui d'un homme décollé ; c'est un hémostatique puissant.

Helvétius, médecin du duc d'Orléans, fait paraître en 1727 le *Traité des maladies les plus fréquentes et des remèdes propres à les guérir*. Nous y trouvons indiqué pour la première fois le bouillon de mou de veau, dont la formule ne s'effacera plus désormais des livres de thérapeutique. C'est sous cette

forme de bouillons qu'il recommande la plupart des préparations d'organes.

Le même auteur recommande en ces termes la fiente de mulet contre la pleurésie : « Prenez, dit-il, le poids de quatre onces de fiente de mulet ou de cheval entier ; mettez-la dans un pot de terre, versez-y dessus demi-setier de bon vin blanc, faites-la infuser sur des cendres chaudes, pendant six heures ; ensuite de quoy, vous la passerez par une étamine avec expression. Faites avaler ce breuvage au malade le plus chaud qu'il se pourra ».

La fortune de l'opothérapie va maintenant rapidement décroître. Nous ne trouverons plus dans les livres de médecine qui vont se publier, ces longues énumérations de drogues animales, auxquelles se complaisaient les anciens auteurs. C'est la médication pulmonaire qui résistera le mieux au discrédit à peu près général de la méthode.

Pourtant, la boutique de l'apothicaire demeure bien garnie de remèdes animaux ; ce qui prouve que le populaire n'en a pas abandonné l'usage. Pomet, un marchand droguiste, fait paraître en 1735, l'histoire générale des drogues, dans laquelle il fait une large part de réclame en faveur de ses produits. Nous pouvons y lire toute une liste de substances animales.

Tous les organes du cerf, « qui est un monde de remèdes, de commodités, et d'avantages pour l'homme », ont leur utilité, depuis les cornes râpées, jusqu'à l'os du cœur et la moelle des os.

Le loup fournit au droguiste son cœur, son foie, ses boyaux.

Le poumon du renard, sa graisse et ses rognons, sont vendus dans la boutique de notre « épicier », comme il s'intitule lui-même.

Le caillé du lièvre est un contrepoison.

Le sang du bouc conserve toujours son ancienne vertu de briser la pierre.

Les bézoards sont également vantés.

Pomet vend aussi des préparations humaines ; il les présente au public en ces termes vraiment alléchants : « Outre la mumie (tirée des anciens tombeaux de l'Egypte) qui se trouve dans nos boutiques, nous vendons de l'axonge humaine, que nous faisons venir de plusieurs endroits. Mais, comme chacun sait qu'à Paris, le maître des hautes-œuvres en vend à ceux qui en ont besoin, c'est le sujet pour lequel les droguistes et les apothicaires n'en vendent que très peu. Néanmoins, celle que nous pourrions vendre, ayant été préparée avec des herbes aromatiques, serait, sans comparaison, meilleure que celle qui sort des mains de l'exécuteur. Outre l'axonge, nous vendons le sel fixe et volatil du sang, du crâne, des cheveux, et beaucoup d'autres préparations ».

Dans le premier Codex français, paru en 1648, sous ce titre : *Codex medicamentarius seu pharmacopea parisiensis ex mandato Facultatis medicinæ,* on trouve encore cités le sang et le crâne humains, l'os de cœur de cerf, le mou de veau.

Le *Grand traité de matière médicale* de Geoffroy,

paru en 1750, et que traduisirent du latin en français Baquier et Arnaud de Nobleville, comprend dix-sept volumes. Quoique nous puissions y lire, au tome IX, que « les humeurs d'un animal peuvent suppléer au défaut de sécrétion qui ne se fait pas dans celui pour lequel nous empruntons des secours étrangers », ce qui semble être une adhésion formelle au principe même de l'opothérapie, Geoffroy avoue qu' « on a abandonné avec raison ces sortes de remèdes aux empiriques » ; que « les préparations de foye et de rate de bœuf, contre les obstructions de ces viscères, sont tombées dans l'oubli ». Il paraît, ajoute-t-il, « qu'ils ne devaient leurs vertus qu'aux ingrédiens qu'on y ajoutait » : Geoffroy cite pourtant un assez grand nombre de préparations animales, mais, surtout pour mémoire : comme, par exemple : les rognons et testicules de lièvres ; le foie et le cœur du loup, l'huile de renard, et le looch de Mésué, au poumon de renard.

Il recommande le poumon sous forme de bouillon, « Les poumons de veau, dit-il sont pectoraux, humectants, propres à adoucir les âcretés de la poitrine : pour calmer la toux et pour la phtisie, c'est un remède connu de tout le monde et fort estimé. » Pour faire ce bouillon, on jette dans trois pintes d'eau du mou de veau, des petits navets, des feuilles de chou rouge et de pulmonaire (consoude), et l'on fait bouillir le tout à la fois.

Les traducteurs de l'ouvrage de Geoffroy, suivant eux-mêmes la tendance de l'époque, assurent, dans

leur introduction, que « les hommes ont rencontré de tout temps dans les simples bien plus de ressources contre leurs maladies que dans les animaux. »

Enfin, paraît en 1779 le *Cours élémentaire de matière médicale, avec précis de l'art de formuler* par Desbois de Rochefort, docteur régent de la Faculté de médecine de Paris. Nous y trouvons encore noté l'emploi des testicules, des poumons, du foie, de la bile. Celle-ci, à la dose, d'un scrupule à un demi-gros, ou un gros par jour, est favorable « dans les jaunisses et les engorgements des viscères du bas-ventre ». La décoction de fraise de veau ou mésentère de cet animal, est présentée comme émolliente. L'huile animale, retirée du crâne humain, est préconisée comme antispasmodique et antiépileptique.

C'est le dernier traité où nous trouvons encore quelques traces de la faveur dont l'organothérapie avait joui, à un si haut degré, chez les anciens médecins.

APPENDICE

Le dix-neuvième siècle ne tarde pas à oublier presque totalement la vieille méthode organothérapique. Un seul vestige en demeure dans la *Matière médicale* d'Alibert, médecin à l'hôpital Saint-Louis, publiée en 1808, et dans celle de Barbier, directeur de l'école de médecine d'Amiens, parue en 1824 ; c'est le sirop de mou de veau, que ces deux auteurs recommandent comme expectorant et adoucissant, et favorable dans les affections pulmonaires.

Ce sirop demeure au Codex avec le sirop d'escargots et est mentionné par Bouchardat, dans son formulaire dont la première édition date de 1862.

Mais, chose curieuse, en même temps que l'organothérapie, ce vieux monument plusieurs fois séculaire, s'effrite peu à peu et tombe en ruines, commence à s'édifier la théorie des sécrétions internes, qui va permettre à Brown-Séquard, vers le milieu de ce siècle, de rétablir sur des assises plus solides la vieille doctrine des anciens.

Il nous suffira, pour le faire voir, de rappeler brièvement, par quelques citations, quelles étaient déjà, à ce sujet, les idées des auteurs de ce temps.

Théophile de Bordeu (1722-1766), de l'Ecole de Montpellier, publie en 1751 ses *Recherches anatomiques sur les glandes*. Il dit que chaque organe répand autour de lui des émanations qui sont de vraies parties de lui-même. « *Le sang roule toujours dans son sein des extraits de toutes les parties organiques.* » Et, insistant sur les organes génitaux, comme Ettmüller, qui parlait du levain particulier aux testicules, comme plus tard, Brown-Séquard, dont le premier essai d'opothérapie sera fait au moyen de ces glandes, Bordeu écrit : « Quelqu'un a trouvé des veines lymphatiques dans le testicule, et il les a destinées au *retour de la semence dans le sang* ; on n'avait pas besoin de savoir l'existence de ces veines pour savoir le fait de l'absorbement ». Et plus loin : « Les femelles sont sujettes, ainsi que les mâles, à recevoir des parties de la génération un surcroît de la vie qui les anime et les échauffe ».

Alibert dans sa *Matière médicale* (1808) nous dit ceci : « Tous les physiologistes parlent de l'influence souveraine qu'exerce l'appareil génital de l'homme sur le reste de l'économie. On s'aperçoit mieux du rôle important que jouent les organes dont il s'agit, quand on considère les effets terribles de la castration sur l'organisation animale ».

Mais, si la chose semble indiquée, le mot de sécrétion interne n'a pas encore été prononcé. C'est

Claude Bernard (1813-1878) qui va le dire, en 1855, dans ses *Leçons de physiologie expérimentale*. Au tome I, nous pouvons lire en effet : « On pensait que toute sécrétion devait être versée sur une surface interne ou externe, et que tout organe sécrétoire devait être nécessairement pourvu d'un conduit excréteur, destiné à porter au dehors les produits de la sécrétion. L'histoire du foie établit maintenant d'une manière très nette qu'il y a des *sécrétions internes*, c'est-à-dire des sécrétions dont le produit, au lieu d'être déversé à l'extérieur est transmis directement dans le sang ». Dans son rapport « sur les progrès et la marche de la physiologie générale en France » (1867) Claude Bernard écrit encore : « J'ai appelé sécrétions externes, celles qui découlent au dehors, et sécrétions internes, celles qui sont versées dans le milieu organique intérieur ».

En voilà assez pour montrer les fondations solidement établies. Brown-Séquard n'aura plus qu'à y construire l'édifice. Dès 1858, il fait une première application de l'opothérapie, quand il rappelle à la vie un animal décapsulé, en lui injectant le sang d'un autre animal sain. En 1889, dans sa communication retentissante du 1er juin, il publie les résultats que lui a donnés l'injection du suc testiculaire.

Et nous pouvons dire que ce fut mieux qu'un rajeunissement ; ce fut une véritable renaissance de la vieille organothérapie tombée dans le plus profond oubli.

Brown-Séquard, dans la séance du 1er juin, disait :

« Un champ immense s'ouvre aux praticiens qui voudront employer des liquides extraits des divers tissus. » Nombreux sont ceux qui ont entendu son appel et l'ont suivi dans la méthode indiquée.

Espérons que le dernier mot n'est pas dit. Les progrès constants de l'anatomie et de la physiologie élargissent du reste chaque jour le champ des investigations. Glandes inconnues autrefois, sécrétions jadis ignorées ont été expérimentées ; et, malgré quelques déceptions, les résultats favorables, déjà obtenus, peuvent faire prévoir pour l'avenir une nouvelle splendeur de l'opothérapie restaurée.

CONCLUSIONS

I. — L'organothérapie, ou, suivant la dénomination de M. le Professeur Landouzy, l'opothérapie, a été une méthode thérapeutique en vigueur dans les époques les plus reculées de l'histoire de la médecine.

II. — Les anciens s'appuyaient pour la justifier sur la loi de l'analogie ou de la sympathie des organes, que nous pourrions formuler ainsi avec Jérôme Cardan : *Omne simile a similibus confirmatur.*

III. — La médication animale voit son crédit s'affaiblir au cours du XVIII^e^ siècle. Deux grandes causes peuvent expliquer cette défaveur :

1° La passion qui anime les esprits dans les études de la physique, de la chimie et de la botanique, et, par suite, la tendance à choisir les remèdes dans les règnes végétal et minéral ;

2° La complication des procédés de préparation à laquelle on était arrivé pour les drogues animales, et qui les faisait s'éloigner du principe directeur de la méthode.

IV. — Dans le courant du XVII[e] siècle, avec Van Helmont, Willis, Warton, Rouvière, Etmüller, naît et grandit la théorie des ferments qui sera l'embryon de la doctrine des sécrétions internes, et que Bordeu soutiendra dans le siècle suivant.

V. — Dans le XIX[e] siècle, qui abandonne au début presque toute pratique d'opothérapie, s'édifie complètement avec Claude Bernard cette théorie des sécrétions internes qui va permettre à Brown-Séquard de reconstruire l'antique méthode sur de nouvelles bases.

IV. — On peut espérer que cette médication, vieille de plus de vingt siècles, mais aujourd'hui restaurée solidement, et merveilleusement élargie donnera encore de nouveaux et beaux succès.

Vu : le Président de la thèse.
BROUARDEL

Vu : le Doyen
DEBOVE

Vu et permis d'imprimer :
le Vice-Recteur de l'Académie de Paris.
LIARD

Equivalence décimale des poids anciens indiqués dans ce travail.

La *livre* vaut 489 gr. 504.
L'*once* vaut 30 gr. 594.
La *drachme* vaut 3 gr. 888.
Le *gros* vaut 3 gr. 824.
Le *scrupule* vaut 1 gr. 274.

Mesures anciennes.

La *pinte* équivaut à peu près à un litre.

Le *demi-setier* de Paris contient un quart de litre.

LISTE ALPHABÉTIQUE DES AUTEURS CITÉS OU CONSULTÉS

Aétius d'Antioche. — Opera medica. Traduction de Cornarius (v[e] siècle).

Albert Le Grand. — Liber secretorum de virtutibus herborum, lapidum et animalium (1280). — De virtute animalium.

Albucasis. — Opera (x[e] siècle). — Al. Tassrif.

Alexandre de Tralles. — Medici libri duodecim (vi[e] siècle).

Alibert. — Thérapeutique et matière médicale (1808).

Appon de Padoue (Pierre). — Commentaires de Mésué, (1581).

Arétée. — Traduction de Renaud (iii[e] siècle).

Aristote. — Histoire naturelle (animaux) (ii[e] siècle).

Arnaud de Nobleville. — Tractatus de materia medica (1749).

Arnozan. — L'évolution des doctrines opothérapiques. (Thèse de Bordeaux, 1901).

Astruc. — Tractatus therapeuticus (1750).

Averrhoès. — Opera medico chirurgica. Colliget (XII^e siècle).

Avicenne. — Opera. Le Canon de la médecine (X^e siècle).

Bacon. — Historia vitæ et mortis (1663).

Barbier. — Traité de matière médicale (1824).

Bauderon. — Pharmacopea (1588).

Bayle (François). — Dissertationes medicæ (Toulouse, 1670).

Bois (Jules). — in Revue, 1^er juillet 1903.

Bordeu (Théophile de). — Recherches anatomiques sur les glandes (1751).

Bouchardat. — Matière médicale (1839). Formulaire (1862).

Brunet. — in Archives cliniques de Bordeaux (1898).

Buchoz — Histoire naturelle des drogues (1770).

Cabanès (D^r). — in Revue des revues (1^er octobre 1899).

Cardan (Jérôme). — Ars curandi parva (1566).

Celse. — De re medica (40 av. J.-C).

Champier (Symphorien). — Le Myrouel des Appothicaires et Pharmacopoles.

Chauliac (Guy de). — Grande Chirurgie (1370), trad. Laurent Joubert (1592).

Codex.

Combe. — in Revue médicale de la Suisse romande (août-septembre, 1896).

Cuba (Jean de). — Hortus sanitatis (Paris, 1835), traduit en français par Vérard (1500).

Daremberg. — Histoire des sciences médicales (Paris, 1870).

Desbois de Rochefort. — Cours élémentaire de matière médicale avec précis de l'art de formuler (1779).

Dioscoride. — Matière médicale (I^er s. ap. J.-C).

Dorvault. — L'Officine ou répertoire général de pharmacie

pratique, 11e édition, (Paris 1886). — Pharmacopée, (1893).

Duchesne de la Violette. — Pharmacopée des dogmatiques réformée (1624). — Conseils de médecine à l'usage des principaux savants étrangers. — Traité de la matière, préparation et excellente vertu de la médication balsamique des anciens philosophes.

Dusseau. — Enrichid ou manipul des Miropoles (Paris 1561).

Ettmüller. — Institut de médecine (1689). — Pratique médicale spéciale (1661). — Opera omnia (1702). (Traduction Bonnet).

Fernel. — Thérapeutique (1558).

Galien. — Opera (IIe siècle). (Traduction Daremberg).

Geoffroy. — Matière médicale traduite par Baquier et Arnaud de Nobleville (Paris, 1756).

Gilbert. — La Pharmacie à travers les siècles (Toulouse, 1892).

Gilbert et Boinet. — in Tome VI, du Traité de pathologie générale de Bouchard.

Grasset. — Le Transformisme médical.

Helvétius. — Traité des maladies les plus fréquentes, et des remèdes propres à les guérir (1722).

Hippocrate. — Œuvres complètes publiées par Anucius Fœsius (Genève, 1657). Trad. française de Littré (1839-1853).

Ibn-el-Beïthac. — Traité des simples. Traduction par le Dr L. Leclerc (Paris, 1877).

Leclerc. — Histoire de la médecine (1729).

Lémery (Nicolas). — Cours de chimie (1675). — Pharmacopée (1689). — Dictionnaire des drogues (1698).

Lépinois. — Etude historique, chimique et pharmacologique des principales préparations organothérapiques. (Paris 1899).

Libavius (André). — Examen philosophæ novæ quæ abrogandæ opponitur (Francfort, 1615).

Liébault. — Quatre livre de remèdes secrets (1573).

Lieutaud. — Précis de matière médicale (1748).

Manquat. — Traité de thérapeutique et de matière médicale. (Edition de 1900, Paris).

Marcellus Empiricus. — De medicamentis (IVe siècle).

Martinenq. — Codex medicamentarius seu pharmacopea Parisiensis ex mandato Facultatis medicinæ (Paris, 1748).

Matthiole. — Commentaires de Pedacius Dioscoride (Traduction française. Lyon, 1581).

Mésué l'Ancien. — Selecta artis medici (850). (Edition de Venise, 1581).

Mondeville (Henry de). — Chirurgie (1320).

Nicander de Colophon. — (150-120 av. J.-C.) Les Thériaques. Les Alexipharmaques.

Nicolas Abraham de la Framboisière. — Œuvres (Paris, 1613-1631).

Nicolas le Myrepse. — De compositione medicamentorum (1222).

Nicolas Prœpositus. — Antidotarium Nicolai (Venise, 1471)

Oraison. — Thèse de Bordeaux, 1897.

Oribase. — (IIe siècle). Traduction Bussemaker et Darenberg (1851-1876).

Paracelse. — Opera medico-chirurgica (1527).

Paré (Ambroise). — Œuvres complètes (1595).

Paul d'Egine. — Opus de re medica (Paris, 1567).

Paulus Suardus. — Thesaurus aromaticum (1540).

Du Pinet de Noroy. — Traduction de Pline (1562).

Platéarius. — Antidotaire (1250).

Pline. — Histoire naturelle (1er siècle, ap. J.-C.).

Pomet. — Histoire générale des drogues simples et composées. Paris (1735).

Primerose. — Traité sur les erreurs vulgaires de la médecine. Traduit par J. de Rostagny (1689).

De Rebecque. — Le médecin françois charitable qui donne les signes et la curation des maladies internes, qui attaquent le corps humain (Genève, 1683).

Regnault. — L'opothérapie en Chine et en Indo-Chine, in Revue de médecine. Paris, tome XX.

Renou (Jean de) — Dispensatorium (Lyon, 1608).

Rhazès. — Opera (xe siècle).

Rondelet. — Boutique de l'apothicaire (1575).

Rousseau (l'abbé). — Secrets et remèdes éprouvés dont les préparations ont été faites au Louvre de l'ordre du Roy (1701).

Rouvière. — Nouveau cours de médecine (1669).

Rufus d'Ephèse. — (IIe siècle). Traduction Daremberg.

Schröder. — Pharmacopée, commentée par Ettmüller. (Lyon 1698).

Scribonius Largus. — Opera (1er siècle, ap. J.-C).

Sextus Empiricus. — (IIIe siècle). Edition des auteurs anciens.

Sylvius (Jacques). — La pharmacopée. Traduction fran-

çaise par André Caille (Paris, 1574).

Turquet de Mayenne. — Pratique médicale (Lyon, 1693).

Valambert (Simon de). — De la manière de nourrir et gouverner les enfants dès leur naissance (1565).

Van Helmont. — Chimie appliquée à la médecine et à la physique (Amsterdam, 1652). Pharmacopée (1655).

Vaquez. — in Presse médicale (10 mars 1900).

Warton Thomas. — Wartoni adenographia (Londres 1656).

Willis. — De fermentatione (Londres, 1659).

Zwelfer. — Pharmacopea regia (1675).

Imp. de la Faculté de Médecine, H. JOUVE, 15, rue Racine, Paris.

495

THÈSE

POUR

LE DOCTORAT EN MÉDECINE